

Accord de pêche Algérie-Mauritanie
Appel à une mise en œuvre accélérée

PAGE 7



L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX

Le geste exemplaire d'un
Algérien en Espagne

PAGE 15



QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

LANCEMENT OFFICIEL
DU ALGERIA BID ROUND 2026

L'Algérie muscle sa stratégie énergétique

PAGE 3



Il s'agit d'un programme proposant 7 blocs d'exploration pétrolière et gazière afin de stimuler les investissements et dynamiser la production énergétique nationale.

Attaf multiplie les
rencontres à Antalya
**Une diplomatie
sur tous les fronts**

PAGE 5



Olivier Le Cour Grandmaison
à TV France 24

«Il y a eu, en Algérie,
des massacres
équivalents
à celui d'Oradour»

PAGE 4

Équipe nationale
Riyad Mahrez, du sacre
africain au rêve mondial

PAGE 13



Diversification économique
La balance commerciale dans le vert

PAGE 2

Rentrée scolaire 2026
Un plan d'urgence en préparation

PAGE 6

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La balance commerciale dans le vert

Entre diversification des produits, ouverture de nouveaux marchés et renforcement des dispositifs de soutien aux exportateurs, cette évolution confirme la volonté des autorités de consolider une économie plus compétitive et moins dépendante des revenus pétroliers.

La balance commerciale de l'Algérie affiche des signes encourageants de redressement. Selon Houari Abdelatif, directeur central de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, une hausse de 16% a été enregistrée au premier trimestre de l'année en cours par rapport à la même période en 2025.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le responsable a souligné que cette progression constitue un indicateur positif pour les autorités publiques. Elle s'explique notamment par une dynamique soutenue des exportations dans plusieurs secteurs, avec une croissance régulière observée d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre.

UNE CONFIANCE RENFORCÉE

Cette tendance, a-t-il précisé, reflète l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre pour accompagner les exportateurs et répondre à leurs préoccupations. Cet accompagnement a contribué à instaurer un climat de confiance entre l'administration et les opérateurs économiques, désormais plus enclins à s'engager sur les marchés internationaux.

Houari Abdelatif a insisté sur un changement structurel : l'exportation en Algérie n'est plus un phénomène ponctuel, mais s'inscrit dans une logique durable. Certaines entreprises orientent désormais leur production spécifiquement vers l'export, traduisant une transformation progressive du tissu économique national. Des rapports internationaux confirment,



d'ailleurs, l'amélioration des indicateurs hors hydrocarbures, portée par des mesures incitatives adoptées par les pouvoirs publics.

Dans ce contexte, une opération d'envergne a été lancée le 11 avril depuis la wilaya de Tizi Ouzou : 35 opérations d'exportation vers 17 pays ont été réalisées simultanément. Coordonnée avec les autorités locales, cette initiative a mobilisé différents modes de transport (maritime, aérien et terrestre) et ciblé des marchés en Europe, en Afrique, dans le monde arabe, en Asie et en Amérique du Nord, notamment les États-Unis et le Canada, ainsi que de nouveaux débouchés en Amérique latine, comme le Mexique, le Pérou, la République dominicaine et le Guatemala.

Qualifiée de «la plus importante du genre», cette opération envoie, selon le responsable, un signal fort quant à la

volonté de l'État de faire de l'exportation une priorité stratégique. La supervision directe du ministre du Commerce traduit cet engagement et vise à encourager davantage d'opérateurs à franchir le cap de l'international.

L'AFRIQUE, UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

L'État entend également rassurer les exportateurs, en particulier les nouveaux entrants, en partageant les risques et en facilitant leur accès aux marchés extérieurs. Une attention particulière est accordée au marché africain, considéré comme une profondeur stratégique en raison de sa proximité géographique et des coûts logistiques réduits.

Concernant les produits exportés, la palette s'élargit. Aux matériaux de construction (ciment, céramique) s'ajoutent désormais des produits agroalimen-

taires, ainsi que des fruits et des légumes très demandés à l'international.

Fait notable, une première opération d'exportation de pièces automobiles, notamment des systèmes de freinage, a été réalisée depuis Tizi Ouzou vers la Tunisie et la Libye, dans le cadre de contrats conclus lors du Salon du commerce intra-africain organisé en Algérie en septembre dernier.

La wilaya s'illustre également par l'exportation de porcelaine et de céramique vers le Canada, témoignant de la compétitivité et de la conformité des produits algériens aux normes internationales, malgré une concurrence accrue sur les marchés étrangers.

L'AGROALIMENTAIRE EN PLEINE EXPANSION

Par ailleurs, le secteur agroalimentaire se distingue comme l'un des plus dynamiques. Les produits algériens, notamment les dattes, gagnent en visibilité sur de nouveaux marchés asiatiques tels que l'Indonésie et la Malaisie. Cette percée est soutenue par des mécanismes publics, dont un fonds spécial visant à alléger les coûts de transport.

En conclusion, Houari Abdelatif a mis en avant une prise de conscience croissante des opérateurs économiques quant à la nécessité de diversifier les exportations hors hydrocarbures. Une évolution qui s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement de l'économie nationale et de réduction de la dépendance aux ressources énergétiques, tout en multipliant les sources de devises.

I. Khermane

LANCEMENT DU PREMIER CLUSTER

L'Université entre dans l'ère des startups

Le premier cluster de startups intégré à un établissement universitaire a été inauguré, samedi dernier, au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah à Alger, avec pour objectif de rapprocher la recherche scientifique des applications économiques. Dédié à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité, ce dispositif vise à favoriser la création de startups et à renforcer l'interaction entre étudiants, chercheurs et acteurs économiques. Il a été lancé en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Les responsables ont souligné que cette initiative s'inscrit dans une stratégie visant à promouvoir une économie fondée sur la connaissance et à encourager l'innovation au sein de l'université algérienne. En marge de l'événement, des investisseurs et des porteurs de projets innovants ont échangé sur les perspectives de financement des startups, dans un contexte marqué par une forte croissance des investissements mondiaux dans le secteur technologique.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Le délai de déclaration porté à quatre ans

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a affirmé que le travailleur conserve son droit de déclarer un accident de travail pendant une durée pouvant aller jusqu'à quatre ans, en cas de négligence de l'employeur, tout en garantissant ses droits durant toute cette période auprès de l'organisme de sécurité sociale. C'est ce qui ressort de la réponse du ministre à une question parlementaire, portant sur la problématique de la non-déclaration des accidents de travail.

Il a précisé que le travailleur blessé ou son représentant est tenu d'informer l'employeur de l'accident dans un délai de 24 heures, hors jours de repos, tandis que l'employeur doit le déclarer à la Sécurité sociale dans un délai maximal de 48 heures à compter de la date à laquelle il en a eu connaissance.

Le ministre a indiqué qu'en cas de non-respect de cette obligation par l'employeur, le travailleur blessé, ses ayants droit, l'organisation syndicale ou encore les services de l'Inspection du travail peu-



vent déclarer directement l'accident auprès de la Sécurité sociale, dans un délai pouvant aller jusqu'à quatre ans à compter de la date de l'accident, tout en préservant l'ensemble de ses droits.

SUIVI MÉDICAL ET DROITS DU TRAVAILLEUR

Il a également précisé que le travailleur a le droit de choisir son médecin traitant conformément à la loi, garantissant ainsi un suivi médical encadré juridiquement. Concernant les mesures dis-

suasives, le ministre a souligné que le défaut de déclaration par l'employeur entraîne une amende infligée par la Sécurité sociale, équivalente à 20% du salaire du travailleur blessé pour chaque période de trois mois, conformément à la législation en vigueur.

Il a rappelé, par ailleurs, que la législation garantit l'indemnisation du travailleur accidenté, soit sous forme de capital lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 10%, soit sous forme de rente mensuel-

le si ce taux est égal ou supérieur à 10%, ce taux étant fixé par un médecin-conseil de la Sécurité sociale.

SANCTIONS EN CAS DE NON-DÉCLARATION

Enfin, il a précisé que le licenciement d'un travailleur en raison de la déclaration d'un accident de travail est soumis à des procédures légales.

Le travailleur peut saisir l'Inspection du travail après avoir épuisé les recours auprès de l'employeur, le litige étant tranché définitivement par les juridictions compétentes.

Il a également rappelé que la législation relative à la prévention, à la santé et à la sécurité au travail impose aux employeurs de garantir les conditions de prévention, sous le contrôle d'organismes spécialisés tels que l'Inspection du travail, ainsi que des cellules de prévention relevant de la Caisse nationale des assurances sociales, chargées de la sensibilisation, de la prévention et de l'enquête sur les accidents professionnels.

S. Rouha

LANCEMENT OFFICIEL DU ALGERIA BID ROUND 2026

L'Algérie muscle sa stratégie énergétique

Il s'agit d'un programme proposant 7 blocs d'exploration pétrolière et gazière afin de stimuler les investissements et dynamiser la production énergétique nationale.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a procédé, hier, au lancement officiel de l'appel d'offres international Algeria Bid Round 2026. Ce nouvel appel, le deuxième du genre depuis 2014, s'inscrit dans la continuité de la stratégie déjà engagée visant à consolider l'attractivité du secteur énergétique national, valoriser ses ressources naturelles et renforcer son positionnement en tant que fournisseur fiable sur les marchés internationaux. Dans son discours, prononcé lors de la cérémonie, tenue au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal d'Alger, le ministre d'Etat a présenté ce nouvel appel d'offres comme la suite logique de celui de 2024 et comme un élément de la vision stratégique de l'Etat pour valoriser les ressources nationales et soutenir les partenariats d'investissement dans le secteur pétrolier et gazier.

UN ENVIRONNEMENT ATTRACTIF

Le ministre d'Etat a insisté sur la volonté de l'Algérie de capter davantage d'investissements, de favoriser le transfert de technologies et de renforcer les capacités nationales dans l'exploration et la production, dans un contexte international marqué par des mutations énergétiques rapides. A ce titre, Mohamed Arkab a mis en avant les atouts majeurs sur lesquels l'Algérie s'appuie pour attirer les investisseurs, notamment la loi 19-13 sur les hydrocarbures. Il a décrit cette loi comme ayant instauré un cadre juridique clair et équilibré, protégeant les intérêts de l'Etat tout en répondant aux attentes des investisseurs. Il a également souligné les efforts déployés pour améliorer le climat des affaires : simplification des procédures, réduction des délais de traitement et numérisation des proces-



sus administratifs. L'objectif est d'accroître l'efficacité du traitement des dossiers et d'offrir aux investisseurs une meilleure visibilité sur le processus de contractualisation et de mise en œuvre.

FIABILITÉ ET STABILITÉ

Le ministre d'Etat a également souligné le rôle central de l'Algérie en tant qu'acteur énergétique fiable, garantissant un approvisionnement sûr et durable des marchés mondiaux et contribuant à la stabilité des marchés de l'énergie, grâce à sa position stratégique, à ses ressources naturelles et à ses infrastructures de pointe dans les domaines du transport et de l'exportation. Dans ce même contexte, il a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à garantir des approvisionnements stables et réguliers, soutenus par des capacités considérables en matière de production d'énergie, notamment d'électricité issue de sources renou-

velables, ainsi que par la présence d'une base industrielle nationale capable de fournir au secteur pétrolier et gazier des équipements et des installations conformes aux normes internationales, ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée et hautement compétente. Mohamed Arkab a également évoqué les grands projets structurants, dont le gazoduc transsaharien (TSGP), appelé à renforcer l'intégration énergétique régionale et à ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation.

SEPT ZONES D'EXPLORATION PROPOSÉES

Le lancement officiel de l'appel d'offres est l'aboutissement d'une série de mesures préparatoires initiées par l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures, il y a plusieurs mois. En décembre 2025, l'Alnaft avait lancé une plateforme numérique afin d'identifier les

besoins des compagnies pétrolières souhaitant investir en Algérie, dans le cadre d'une procédure consultative qui s'est déroulée jusqu'au 31 janvier 2026, avec pour objectif d'adapter l'offre aux aspirations du marché mondial. Ce processus vise à proposer 7 blocs d'exploration à des sociétés internationales, soigneusement sélectionnés parmi une liste initiale de 24 projets présentés à plus de 70 entreprises énergétiques internationales lors de la phase de consultation. Le choix de limiter cette nouvelle phase à 7 actifs traduit vraisemblablement une volonté de concentrer l'appel d'offres sur les opportunités jugées les plus attractives. Les périmètres proposés couvrent plusieurs bassins majeurs du domaine minier national, notamment Illizi, Oued Mya, Berkine, Benoud et Amguid-Berkine, et présentent des profils variés associant champs en production, découvertes établies et fort potentiel exploratoire.

MESSAGE AUX PARTENAIRES

Mohamed Arkab a affirmé que le processus d'offres sera mené conformément à la législation et à la réglementation en vigueur en Algérie, dans le strict respect des normes internationales en matière de transparence et de compétitivité, dans le but de créer un environnement d'investissement discipliné et attractif. S'adressant aux partenaires potentiels, Mohamed Arkab a affirmé que les institutions du secteur, notamment l'agence Alnaft et le groupe Sonatrach, sont pleinement mobilisées pour accompagner les investisseurs à chaque étape de leurs projets. Il a également souligné le rôle de Sonatrach en tant que partenaire industriel de référence, ouvert à des partenariats fondés sur le partage des risques et la création de valeur.

S. Smati

JEFF PORTER, PRÉSIDENT DE NORTH AFRICA RISK

«Le TSGP est plus fiable»

Le président de la société North Africa Risk Consulting (Narco), Jeff Porter, estime que les perspectives du gazoduc Algérie-Nigeria sont plus attractives que celles du projet similaire au Maroc, en raison de plusieurs facteurs.

Dans un entretien accordé à la plateforme Attaka, Jeff Porter a déclaré que la guerre en Iran a profité aux producteurs de gaz en Afrique du Nord, en particulier à l'Algérie, puis à la Libye, tout en ayant un impact négatif sur le Maroc.

Selon cet expert, les tensions géopolitiques dans le Golfe, qui ont perturbé l'approvisionnement mondial en gaz, ont «bénéficié aux producteurs nord-africains, notamment à l'Algérie et à la Libye».

À l'inverse, le Maroc apparaît plus vulnérable, selon ses propos. Fortement dépendant des importations de gaz, le royaume



commence à rencontrer des difficultés pour sécuriser ses approvisionnements, avec des interruptions signalées ces dernières semaines.

«Cette situation pourrait le contraindre à renforcer son recours au charbon, notamment pour soutenir ses activités industrielles», note-t-il.

Dans le reste de la région, la Tunisie continue de bénéficier de sa position de transit, recevant du gaz en nature via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie.

La Mauritanie, de son côté, pourrait tirer profit de ses exportations de gaz naturel liquéfié pour atténuer l'impact de la hausse des prix énergétiques sur son économie,

même si ces volumes resteront insuffisants pour influencer significativement le marché européen.

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ALGÉRIE

Si la conjoncture internationale joue en faveur de l'Algérie, celle-ci reste, toutefois, confrontée à certaines contraintes. Le pays ne dispose que de marges de production supplémentaires réduites, en raison d'un manque d'investissements dans l'exploration et la production au cours des quinze dernières années, relève le spécialiste. Pour faire face à ces limites, Jeff Porter plaide pour la réduction de l'activité industriel-

le et la rationalisation de la consommation d'énergie. Toutefois, la solution durable réside dans l'augmentation des investissements dans l'exploration et la production, avec le soutien de partenaires européens comme l'Italie et l'Espagne.

Il dira que l'Algérie dispose d'importantes capacités de liquéfaction du gaz, mais privilégie le transport par gazoduc via Trans-Med vers l'Italie et Medgaz vers l'Espagne, des infrastructures considérées comme stratégiques.

L'AVANTAGE DU TSGP

La rivalité énergétique entre l'Algérie et le Maroc se manifeste également à travers deux projets concurrents de gazoducs reliant le Nigeria à l'Europe, souligne-t-il. Selon Jeff Porter, le projet transsaharien (TSGP), porté par l'Algérie, présente davantage de garanties de réussite. «Plus court, techniquement moins complexe et reposant en partie sur des infrastructures existantes, il apparaît plus réaliste», admet-il. En revanche, le projet atlantique soutenu par le Maroc est jugé plus coûteux, plus complexe et confronté à des défis juridiques importants, ce qui en fragilise la viabilité.

«Dans un contexte mondial incertain, la guerre en Iran agit ainsi comme un révélateur des forces et des fragilités énergétiques en Afrique du Nord, redessinant les rapports de force entre ses principaux acteurs», conclut l'expert.

Synthèse S. Rouha

FÉDÉRATION DU PÉTROLE

Khelaf Djerroud, nouveau secrétaire général

Khelaf Djerroud a été élu, samedi dernier, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie, à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale. Il succède ainsi à l'ancien secrétaire général, Hamou Touahria, dont le mandat a pris fin. À noter que le nouveau secrétaire général de la fédération a occupé auparavant le poste de secrétaire général du syndicat de Sonatrach.

OLIVIER LE COUR GRANDMAISON À TV FRANCE 24

«Il y a eu, en Algérie, des massacres équivalents à celui d'Oradour»

Entre mémoire nationale et relecture critique du passé colonial, l'historien et politologue français interroge les zones d'ombre de l'histoire française en Algérie et la manière dont elles sont encore débattues aujourd'hui.

L'historien et politologue Olivier Le Cour Grandmaison, qui consacre son dernier ouvrage aux massacres perpétrés par l'armée coloniale en Algérie, a donné, hier, un entretien à la chaîne de télévision France 24. Il y dénonce le scandale lié aux non-dits de la colonisation et à ses conséquences tragiques sur la population algérienne, qu'il considère comme le signe du «triomphe des préjugés de la mythologie nationale républicaine sur la vérité historique».

UNE REMISE EN CAUSE DU «ROMAN NATIONAL»

La France a-t-elle commis, lors de sa conquête coloniale aux XIXe et XXe siècles, des massacres de civils comparables à celui d'Oradour-sur-Glane, symbole de la barbarie nazie ?

À cette question, Olivier Le Cour Grandmaison répond dans son ouvrage «Oradour coloniaux français. Contre le roman national», en expliquant comment le

«roman national», ce récit réputé glorieux de l'histoire de France, a permis de dissimuler et de nier «l'extrême brutalité de la colonisation française».

Selon lui, il «s'agit de rétablir des vérités historiques établies depuis longtemps». Il rappelle que la référence à Oradour apparaît très tôt après la Seconde Guerre mondiale, notamment lors de l'intervention, en décembre 1945, d'un député du Parti communiste algérien à l'Assemblée nationale constituante.

LES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Il évoque ensuite les massacres commis en Algérie à partir du 8 mai 1945, qu'il com-



pare à ceux des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. «Des civils ont été massacrés par l'armée française et par des milices coloniales, et des cadavres ont parfois été brûlés dans des fours à chaux pour les faire disparaître. Ces techniques de terreur et de massacre n'ont pas grand-chose à envier à celles employées par la division Das Reich à Oradour-sur-Glane», précise-t-il. Il cite également la conquête de l'Algérie par le général Bugeaud et les ordres donnés à ses officiers : «Si ces gredins (les indigènes) se retirent dans leurs cavernes, fumez-les comme des renards.» Cet ordre aurait été appliqué notamment par le général Pélissier, qui aurait procédé à une enfumade ayant entraîné la mort d'environ 1

000 personnes, des hommes, des femmes, des enfants et des vieillards désarmés. Selon lui, il s'agit là encore de massacres pouvant être comparés à celui d'Oradour.

Il rappelle également que durant la guerre d'Algérie, certains résistants ont parlé de la «Gestapo d'Algérie» pour dénoncer les méthodes de torture de l'armée française.

CAMPS DE REGROUPEMENT ET POLITIQUE COLONIALE

L'historien souligne que, selon lui, le débat n'oppose pas deux interprétations de l'histoire, mais «ceux qui sont attachés à l'établissement de connaissances et de la vérité» et «ceux qui défendent un roman

national». Il estime que cette mythologie impériale et républicaine minimise ou nie les crimes commis, ce qui constitue une forme de falsification historique.

Il affirme également que les forces armées françaises, sous l'autorité du pouvoir politique, ont déporté environ deux millions et demi de civils algériens dans des camps de regroupement, afin de vider certaines régions de leur population et d'empêcher le soutien au FLN.

Selon lui, ces pratiques, à savoir torture, disparition forcée, déplacements massifs de population, peuvent relever de la qualification de crimes contre l'humanité, tels que définis par le droit pénal français, dès lors qu'ils sont motivés par des considérations ethniques, raciales ou politiques, et qu'ils s'inscrivent dans un plan organisé.

UNE LECTURE JURIDIQUE ET POLITIQUE DES CRIMES COLONIAUX

En réponse aux déclarations d'Emmanuel Macron en 2017, évoquant des crimes contre l'humanité lors d'un déplacement en Algérie, il souligne que ces propos, tenus lorsqu'il était candidat, n'ont pas été suivis d'effets une fois devenu président de la République. Enfin, il estime que la question de la reconnaissance des crimes coloniaux est d'ordre politique et juridique. Selon lui, il ne s'agit pas de «faire la paix avec le passé», mais éventuellement entre États anciennement colonisés et colonisateurs, notamment entre la France et l'Algérie. Cela passerait, selon lui, par la reconnaissance des crimes commis et leur qualification en crimes d'État, voire en crimes contre l'humanité.

H. Adryen

DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Le leadership de l'Algérie mis en exergue

Le leadership de l'Algérie dans la promotion du dialogue interreligieux, de la paix et du rapprochement entre les peuples, ainsi que sa contribution à la stabilité régionale et internationale, a été mis en exergue par un média américain. Dans une analyse publiée par un média et think tank américain, l'ancien diplomate albanais, Arben Cici, a qualifié la visite historique du pape Léon XIV en Algérie de «moment particulièrement inspirant et symboliquement fort» dans le contexte des relations interreligieuses contemporaines, relevant l'importante couverture médiatique internationale dont il a fait l'objet.

UN MODÈLE DE TOLÉRANCE ET DE STABILITÉ

Il a souligné, à ce propos, que «les images du pape, chaleureuse-

ment accueilli à Alger, ont résonné dans le monde entier, faisant entendre la voix de l'Algérie comme modèle de tolérance et de stabilité à un moment où le monde a désespérément besoin de tels exemples».

Ce voyage historique «a magnifiquement mis en lumière le rôle éclatant de l'Algérie comme terre d'accueil authentique, de sagesse ancestrale puisant ses racines dans l'héritage de saint Augustin, et de leadership visionnaire qui unit les confessions, les cultures et les continents», a-t-il affirmé.

Dans le contexte géopolitique actuel, cette visite «bénie», la première en Algérie, «souligne la contribution essentielle de l'Algérie à la stabilité du Maghreb, de l'Afrique, du Monde islamique et de la région Mena (Moyen-Orient

et Afrique du Nord) au sens large, en mettant en avant ses partenariats énergétiques qui renforcent la sécurité de l'Europe et ouvrent des perspectives prometteuses pour la coopération méditerranéenne et balkanique», a relevé la même source. Et de souligner ainsi «le rôle leader de l'Algérie sur la scène internationale».

UN CHOIX DIPLOMATIQUE SIGNIFICATIF

Le médias américain note, à ce propos, que le choix de l'Algérie comme première étape de la tournée africaine du souverain pontife «n'est pas fortuit», ajoutant qu'il a délibérément entamé son voyage historique en Afrique par l'Algérie, «un choix réfléchi et profond, empreint d'une signification spirituelle, historique et géopolitique majeure», ce qui a

permis de mettre en avant le rôle de l'Algérie, «une nation qui défend depuis longtemps la non-ingérence, l'autodétermination et la réconciliation».

L'ancien ambassadeur d'Albanie au Danemark, en Croatie et en Russie a également mis en avant les messages de paix, de tolérance et de coexistence portés par l'Algérie, illustrant que «le dialogue interreligieux repose sur le respect mutuel et la reconnaissance de l'autre».

UNE CULTURE DE TOLÉRANCE ET DE COEXISTENCE

Arben Cici, qui est actuellement chargé de cours en relations internationales à l'université méditerranéenne d'Albanie, a aussi évoqué l'accueil chaleureux réservé au pape par les

autorités et la société algériennes, précisant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «a personnellement accueilli le souverain pontife à l'aéroport international Houari-Boumediène».

Personnalités, société civile et citoyens algériens ont manifesté un enthousiasme débordant lors de cette visite, témoignant de la profonde culture de tolérance et de fraternité qui caractérise le pays», a-t-il encore mentionné. En conclusion, l'ancien diplomate a considéré que la visite papale «dépasse le cadre protocolaire pour s'inscrire comme un événement porteur d'espoir, traduisant la contribution de l'Algérie à la promotion du dialogue, de la paix et de la stabilité au niveau régional et international».

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ATTAF MULTIPLIE SES RENCONTRES À ANTALYA

Une diplomatie sur tous les fronts

L'Algérie continue de jouer un rôle de médiateur dans les crises régionales, tout en élargissant son action diplomatique à l'échelle internationale.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a multiplié les rencontres diplomatiques, samedi dernier, lors de sa participation au Forum diplomatique d'Antalya, en Turquie. Plusieurs échanges bilatéraux étaient programme, mettant en lumière l'engagement de l'Algérie sur les scènes internationale et régionale, notamment en matière de désarmement, de coopération bilatérale et de résolution des crises régionales.

COMMISSION GOUVERNEMENTALE MIXTE ALGÉRO-RUSSE

Le ministre des Affaires étrangères a d'abord échangé avec Sergueï Lavrov, son homologue russe, au sujet du partenariat stratégique entre l'Algérie et la Russie. Les discussions ont porté sur l'intensification des relations dans divers domaines, en prévision de la prochaine session de la Commission gouvernementale mixte. Les deux diplomates ont également évoqué les moyens de renforcer les liens arabo-russes et afro-russes, à travers des initiatives concrètes et des échéances importantes à venir.

Les échanges avec Sergueï Lavrov ont également permis de discuter des dynamiques géopolitiques actuelles, notamment au Moyen-Orient, et des développements



récents liés à la question palestinienne. Les deux ministres ont réaffirmé leur soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, tout en soulignant l'importance de trouver une solution durable au conflit.

DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Parallèlement, Ahmed Attaf a rencontré Robert Floyd, secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), afin de discuter des défis du désarmement nucléaire et de la non-prolifération. Cette rencontre a permis de rappeler l'engagement constant de l'Algérie en faveur du droit international, ainsi que les souffrances liées aux essais nucléaires français. Le ministre a souligné l'importance de renforcer la

coopération avec les pays africains pour une plus grande implication dans les initiatives de l'OTICE afin de promouvoir un monde sans armes nucléaires. Il a également insisté sur la nécessité de faire face à la menace croissante des armes de destruction massive dans un contexte international de plus en plus tendu.

SOUTIEN À LA STABILITÉ DE LA LIBYE

Le chef de la diplomatie algérienne a également eu des échanges fructueux avec Hanna Tetteh, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour la Libye. La situation dans ce pays a été au cœur des discussions, avec un accent particulier sur les efforts internationaux visant à

promouvoir la stabilité et à garantir l'unité et la souveraineté du pays. L'Algérie a réaffirmé, à l'occasion, son engagement aux côtés de ses voisins pour soutenir le processus politique et contribuer à un règlement pacifique du conflit. Les deux parties ont également évoqué les défis humanitaires auxquels est confrontée la Libye, en particulier les besoins croissants en matière de soutien aux déplacés internes et aux réfugiés.

RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC L'AZERBAÏDJAN

Les échanges se sont poursuivis avec le ministre des Affaires étrangères d'Azerbaïdjan, Jeyhun Bayramov. Les deux ministres ont dressé le bilan de la visite officielle du président de l'Azerbaïdjan en Algérie et des progrès réalisés dans l'activation de la commission mixte gouvernementale. L'objectif reste de renforcer les relations bilatérales et de soutenir les dynamiques de coopération entre les deux pays, en particulier dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de la sécurité régionale. L'Algérie et l'Azerbaïdjan ont convenu de poursuivre leurs efforts pour développer une coopération stratégique répondant aux défis globaux et régionaux contemporains.

Ces rencontres à Antalya ont permis à l'Algérie de réaffirmer son rôle d'acteur régional et son engagement en faveur de la paix, du développement et de la coopération internationale, consolidant ainsi ses relations stratégiques avec des partenaires clés. Le pays continue de jouer un rôle de médiateur dans les crises régionales, tout en élargissant son influence diplomatique à l'échelle internationale.

Assia M.

SOUVERAINETÉ DES PAYS ARABES

Avertissement ferme de Brahim Boughali



Le président de l'Union interparlementaire arabe, Brahim Boughali, a salué le cessez-le-feu récemment conclu entre le Liban et l'entité sioniste, tout en réaffirmant le rejet catégorique de toute atteinte à la souveraineté, à la sécurité et à l'intégrité des territoires des pays arabes. Cette déclaration intervient dans un contexte de ten-

sions croissantes au Moyen-Orient, avec des événements internationaux mettant en péril la stabilité régionale. Dans ses propos, Boughali a exprimé sa reconnaissance pour les efforts diplomatiques, tant régionaux qu'internationaux, ayant permis l'instauration d'un cessez-le-feu au Liban. Le président de l'Union a souligné son soutien ferme à la souveraineté du Liban, réaffirmant son engagement à défendre la sécurité et l'unité du pays, ainsi que les droits du peuple libanais. Le cessez-le-feu, selon lui, marque un tournant important pour rétablir la paix dans une région dévastée par des années de conflits.

UN REJET ABSOLU DES VIOLATIONS DE L'INTÉGRITÉ NATIONALE

Boughali a rappelé les principes fondamentaux de l'Union interparlementaire arabe, qui rejette catégoriquement toute mesure visant à violer la souveraineté d'un État arabe ou à compromettre l'intégrité de ses frontières. Il a insisté sur la position unanime de plusieurs pays arabes, dont

l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Somalie et le Soudan, contre toute tentative de déstabilisation. Cette prise de position se fait particulièrement écho à la récente décision de l'entité sioniste de nommer un envoyé diplomatique auprès de la soi-disant «Somaliland», un acte que l'Union qualifie de «violation manifeste» de la souveraineté somalienne.

UN AXE CENTRAL DE LA DIPLOMATIE ARABE

Le président de l'UIP n'a pas manqué de rappeler l'importance capitale de la cause palestinienne, soulignant que cette question reste au cœur des priorités de la diplomatie arabe. Il a insisté sur le respect des droits inaliénables du peuple palestinien, affirmant que la lutte pour l'indépendance et la reconnaissance de la Palestine est une priorité dans les discussions diplomatiques internationales et la stratégie arabe.

L'Union interparlementaire arabe a également mis en lumière l'importance cruciale de la solidarité arabe pour garantir la

stabilité de la région. Le président de l'Union a réitéré son soutien indéfectible à toute initiative visant à préserver la sécurité et l'intégrité des États arabes. Il a souligné que la stabilité du monde arabe dépend largement du respect des principes de souveraineté et de l'unité territoriale des pays de la région, tout en insistant sur la nécessité de contrer les interventions extérieures.

APPEL À L'UNITÉ ET À UNE ACTION COLLECTIVE RENFORCÉE

Brahim Boughali a réaffirmé que l'Union interparlementaire arabe continuera à jouer un rôle central dans la coordination des efforts diplomatiques pour défendre les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale des États arabes. Il a appelé à une action collective renforcée et à une solidarité accrue entre les pays de la région pour faire face aux défis actuels et futurs, soulignant que seule une action unifiée pourra garantir la paix et la stabilité du monde arabe.

NOMINATION D'UN ENVOYÉ DIPLOMATIQUE SIONISTE EN SOMALILAND

Condamnation unanime

Les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays, dont l'Algérie, l'Égypte, la Somalie, le Soudan, la Libye, le Bangladesh, l'Arabie saoudite, la Palestine, la Turquie, l'Indonésie, le Pakistan et le Koweït, ont

fermement condamné l'annonce par l'entité sioniste de la nomination d'un envoyé diplomatique auprès de la soi-disant «Somaliland». Dans un communiqué commun publié samedi dernier, les ministres ont qualifié cette action de «violation flagrante de la souveraineté de la République fédérale de Somalie», soulignant qu'elle porte atteinte à l'unité et à l'intégrité du territoire somalien. Les pays signataires de ce communiqué ont exprimé leur rejet total de toute mesure unilatérale susceptible de nuire à l'unité des

États ou à leur souveraineté. Ils ont réaffirmé leur soutien sans faille à la Somalie, à ses institutions légitimes et à sa souveraineté territoriale, en tant que seule représentante de la volonté du peuple somalien.

Les ministres ont rappelé que de telles actions vont à l'encontre des principes du droit international, de la Charte des Nations unies et de l'acte constitutif de l'Union africaine. Ils ont mis en garde contre les conséquences de ces démarches, soulignant que cela représente un précédent dangereux qui pourrait déstabiliser

davantage la région de la Corne de l'Afrique. Cette situation pourrait avoir des répercussions négatives sur la paix et la sécurité régionales dans leur ensemble, compromettant ainsi les efforts pour la stabilité et la coopération sur le continent africain. Cette prise de position diplomatique a été largement saluée par les États concernés, qui voient dans cet acte une tentative de déstabilisation et de division en Somalie, un pays déjà confronté à des défis importants liés à la sécurité et à l'intégrité de ses frontières.

RENTÉE SCOLAIRE 2026

Un plan d'urgence en préparation

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a présidé une visioconférence consacrée à deux axes majeurs : les préparatifs des examens scolaires nationaux et l'évaluation du programme d'investissement sectoriel en vue de la rentrée scolaire à venir.

Dans son allocution, le ministre a mis l'accent sur la préparation des examens nationaux, notamment le baccalauréat et le brevet de l'enseignement moyen, soulignant qu'ils constituent une priorité absolue pour le ministère. Il a insisté sur la nécessité d'une préparation minutieuse, tant sur le plan logistique qu'organisationnel, afin de garantir la réussite de cette édition 2026. Le ministre a souligné que l'objectif principal était d'améliorer la qualité des examens en surmontant les insuffisances constatées lors des précédentes sessions.

SURMONTER LES INSUFFISANCES

Une attention particulière a été portée à la mise à jour des centres d'examen. En effet, des actions ont été entreprises pour remplacer les centres jugés inappropriés par des établissements mieux adaptés, répondant ainsi aux exigences pédagogiques et organisationnelles. La modernisation des conditions matérielles et humaines dans ces centres a été également abordée, notamment à travers l'amélioration des infrastructures et l'optimisation des équipes d'encadrement. Par ailleurs, Sadaoui a mis en avant l'importance de la coordination entre les directeurs d'éducation, l'Office national des examens et concours, ainsi que les autorités locales, afin d'assurer un suivi efficace de la mise en œuvre de ces préparatifs. Des mesures de sécurité renforcées ont été également évoquées, notamment la lutte contre l'introduction de téléphones portables dans les



centres d'examen, une pratique considérée comme une menace pour la crédibilité des examens. Le ministre a insisté sur la nécessité d'éradiquer définitivement ce phénomène, en renforçant les dispositifs de contrôle ainsi que les moyens techniques et humains, et en intensifiant les actions de sensibilisation auprès des candidats.

POUR UNE RENTÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Le deuxième axe de la conférence a porté sur le suivi de l'avancement des projets d'investissement dans le secteur éducatif. Le ministre a indiqué que le programme d'investissement pour l'année 2026 comprend la construction et l'extension de

nombreuses infrastructures scolaires, dont 600 classes supplémentaires, 196 collèges et 70 lycées. Cependant, il a déploré un retard significatif dans le lancement de certains projets, ce qui pourrait nuire à l'objectif de garantir une rentrée scolaire sereine et un environnement d'apprentissage adéquat pour tous les élèves.

Le ministre a appelé à une intensification du suivi de ces projets afin de rattraper le retard accumulé, notamment en coordonnant mieux les efforts entre les autorités locales, les ministères concernés et les entreprises de construction. Il a rappelé que ces infrastructures sont cruciales pour éviter la surpopulation scolaire et assurer un cadre propice à l'épanouissement des

élèves. Le ministre a insisté sur l'importance d'une gestion rigoureuse de ces projets d'investissement, soulignant que toute lenteur dans leur exécution pourrait avoir des répercussions sur la qualité de l'enseignement et les conditions de scolarisation des élèves. Il a également précisé que des actions correctives seraient mises en place pour éviter que certains projets non achevés ne soient annulés en raison de leur non-conformité aux délais impartis.

UN SUIVI RIGOREUX DES PRÉPARATIFS

Au-delà des mesures spécifiques aux examens et investissements, le ministre a conclu son intervention par un appel à l'unité de la famille éducative.

Il a salué l'engagement de tous les acteurs du secteur éducatif, des enseignants aux administrateurs, en passant par les directeurs d'établissement, soulignant l'importance de la cohésion et du travail collectif pour surmonter les défis auxquels le système éducatif fait face. Sadaoui a rappelé que cette période de l'année est importante pour le bon déroulement des examens et la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Et d'insister sur le rôle essentiel des directeurs d'éducation et des autres responsables dans la gestion et la coordination des activités pédagogiques et logistiques. Enfin, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'une vigilance continue et d'un suivi rigoureux des préparatifs pour garantir la réussite des examens et la qualité de l'infrastructure éducative.

R. N.

RÉFORME DE LA SANTÉ

Une commission pour garantir la qualité des soins

La Commission nationale d'évaluation pour la normalisation et l'accréditation des établissements de santé a été officiellement installée, sous la présidence du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït-Messaoudène. Cette initiative vise à améliorer la gestion des établissements de santé, tant publics que privés, en assurant la mise en place de normes de qualité claires et mesurables, répondant aux standards internationaux. Lors de la cérémonie, le ministre a souligné que la mise en place de cette commission vient «en réponse à la nécessité impérieuse d'instaurer un cadre juridique national de référence, visant à unifier les normes de qualité et à évaluer les performances au sein des établissements de santé des secteurs public et privé, de manière à garantir une prise en charge sûre et efficace répondant aux attentes du citoyen et conforme, en même temps, aux standards internationaux en vigueur dans ce domai-

ne». Cette démarche constitue, ajoute-t-il, «une étape stratégique vers l'ancrage de la culture de l'évaluation et de l'amélioration continue, outre la transition du système de santé vers un modèle fondé sur la qualité et l'efficacité, consacrant le principe du droit à la santé en tant que priorité nationale».

LES MISSIONS CLÉS

Le ministre a précisé que la Commission nationale d'évaluation est «une instance nationale de référence investie de missions stratégiques centrales, notamment l'élaboration et la mise à jour du référentiel national d'accréditation des établissements de santé, la définition de normes précises pour l'évaluation des performances et de la qualité de la prise en charge, ainsi que l'accompagnement des établissements de santé dans l'adoption d'une démarche qualité et d'amélioration continue».

Il a également indiqué que la commis-

sion sera chargée d'analyser les indicateurs nationaux de performance des établissements de santé et d'élaborer des rapports précis contribuant à l'orientation des politiques de santé, outre son rôle dans l'organisation et l'encadrement du système d'accréditation, la formation et l'agrément des évaluateurs, ainsi que la diffusion de la culture de l'amélioration continue au sein du secteur.

UNE APPROCHE GLOBALE ET PARTICIPATIVE

La composition de cette nouvelle instance a également été un point d'attention pour le ministre. Il a souligné, à ce propos, qu'elle «regroupe des représentants de l'administration centrale, des cadres des établissements de santé, ainsi que des experts et des enseignants dans divers domaines médicaux, scientifiques et techniques, garantissant ainsi une approche

globale et participative répondant aux préoccupations du terrain et en adéquation avec les évolutions internationales en matière d'accréditation des établissements de santé». L'installation de cette Commission nationale d'évaluation est perçue comme un moment clé dans le développement de la politique de santé en Algérie. En renforçant les processus de normalisation et d'accréditation, elle devrait permettre d'améliorer la qualité des soins, de renforcer la transparence et de garantir que les citoyens bénéficient de services de santé à la hauteur des standards internationaux. Avec cette initiative, le ministère de la Santé marque un engagement clair en faveur de la qualité et de l'efficacité des services de santé, tout en plaçant la culture de l'amélioration continue au cœur des préoccupations du secteur. Un pas de plus vers un système de santé plus performant et plus accessible pour tous.

ALGÉRIE POSTE ET CAAT

Signature d'un accord-cadre

Algérie poste a annoncé, hier, la signature d'un accord-cadre avec la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), visant à renforcer la coopération dans le domaine des services d'assurance. Cette initiative stratégique, selon un communiqué de la même institution financière, permet d'unir les efforts des

deux parties pour faciliter la distribution des produits d'assurance et l'exécution des démarches liées à la souscription, au paiement et à la gestion des contrats via des solutions numériques. Algérie Poste, acteur majeur dans les services financiers et le paiement électronique, met à disposition son

large réseau pour garantir une meilleure accessibilité aux services d'assurance à travers le pays. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique poursuivie par les deux institutions afin de répondre aux attentes des citoyens en matière de rapidité et d'efficacité. L'accord prévoit

également un renforcement de la qualité des services d'assurance, en particulier par l'utilisation de technologies modernes, permettant une gestion simplifiée des opérations et une meilleure expérience client. Cette collaboration permettra également d'élargir l'accès à ces services, en offrant une couver-

ture plus large au niveau national, notamment dans les zones reculées. L'accord-cadre entre Algérie Poste et la CAAT met également l'accent sur l'amélioration continue des services, tout en contribuant à soutenir la croissance de l'économie nationale, dans un cadre de sécurité et de fiabilité.

ACCORD DE PÊCHE ALGÉRIE-MAURITANIE

Appel à une mise en œuvre accélérée

Au cœur des échanges bilatéraux, l'accord de pêche entre les deux pays est appelé à être mis en œuvre rapidement afin de stimuler les investissements et développer le secteur halieutique.

En visite au port mauritanien de Tanit, dans la wilaya de l'Inchiri, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Mahdi Oualid, a plaidé pour une accélération de la mise en œuvre de l'accord de pêche récemment conclu entre l'Algérie et la Mauritanie.

Accompagné de Mohamedou Ould Ahmedou Ould M'haïmid, ministre mauritanien de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et ministre par intérim de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires, Yacine Mahdi Oualid a souligné le rôle stratégique de cette infrastructure portuaire, la qualifiant de levier majeur pour le développement du secteur halieutique mauritanien. « Le port de Tanit dispose d'un grand potentiel qui renforce les capacités du pays dans le domaine de la pêche maritime et ouvre des perspectives prometteuses pour l'investissement dans ce secteur vital », a-t-il déclaré à l'Agence mauritanienne d'information.

Yacine Mahdi Oualid a expri-



me son souhait de voir cet accord entrer rapidement en vigueur, mettant en avant son potentiel pour dynamiser la coopération bilatérale.

Pour rappel, les deux pays ont signé un accord permettant aux navires algériens d'accéder aux ressources halieutiques des

zones de pêche mauritaniennes et d'obtenir des autorisations de pêche et d'exploitation.

Cet accord, qui concerne le programme d'exécution du protocole de coopération dans les domaines de la pêche, de l'économie maritime et de l'aquaculture, vise également à renforcer la

coopération scientifique dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

Dans ses déclarations, le ministre a expliqué que cette visite intervient quelques jours après la tenue de la vingtième session de la Grande Commission mixte de coopération entre les deux

pays, qui a été couronnée par la signature d'un nombre sans précédent d'accords de coopération, dont un accord permettant aux acteurs algériens du secteur de la pêche d'obtenir des licences de pêche dans les eaux mauritaniennes, exprimant son espoir de concrétiser cet accord dans les plus brefs délais.

Le ministre algérien a salué le niveau des relations de coopération entre la Mauritanie et l'Algérie, soulignant qu'elles connaissent un développement remarquable et une expansion dans de nombreux domaines.

La délégation ministérielle a commencé sa visite par une tournée d'inspection des différentes installations du port, où elle a écouté une présentation du directeur général du port, qui a abordé la création de cette infrastructure vitale, ses rôles de développement, ainsi que les capacités et les moyens disponibles pour sa gestion.

La délégation a également visité un certain nombre d'entreprises opérant dans les environs du port.

RESSOURCES EN EAU

Le ministre fixe les priorités

Le ministre de l'Hydraulique, Lounas Bouzegza, a présidé, hier, une réunion de travail réunissant les cadres centraux du ministère ainsi que les directeurs généraux des établissements sous tutelle, en présence du secrétaire général de la Fédération du secteur de l'hydraulique.

Il s'agit de la première rencontre officielle tenue par le ministre depuis sa prise de fonctions à la tête du secteur. Cette réunion a été consacrée à la définition des priorités de la prochaine phase et à la mise en place d'une méthodologie de travail visant à améliorer la performance du secteur.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la coordi-

nation et d'adopter un travail collectif afin de répondre efficacement aux préoccupations des citoyens, notamment en ce qui concerne la continuité et l'amélioration du service public de l'eau potable à travers le territoire national.

À cette occasion, plusieurs instructions et orientations ont été données. Elles portent notamment sur l'élaboration d'un plan d'action d'urgence en prévision de l'Aïd el-Adha et de la saison estivale, ainsi que sur la garantie d'un approvisionnement régulier et stable en eau potable.

Le ministre a également appelé à la réalisation d'un diagnostic approfondi du secteur afin d'identifier et de corriger les déséquilibres enregistrés dans certaines

régions. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de renforcer la communication avec les citoyens et de garantir leur droit à l'information, particulièrement en cas de perturbations ou de coupures.

Lounas Bouzegza a mis l'accent sur la valorisation des ressources humaines du secteur, appelant à encourager les cadres et les travailleurs à tous les niveaux, à promouvoir l'esprit d'initiative et à privilégier des solutions rapides et efficaces.

Il a également souligné l'importance de l'exploitation optimale des infrastructures et des moyens mobilisés par l'État, ainsi que l'adoption d'une gestion rationnelle des ressources hydriques, qu'elles soient conventionnelles ou non conventionnelles, notam-

ment le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées traitées.

La rationalisation de la consommation de l'eau, la lutte contre le gaspillage, ainsi que la lutte contre les fuites et les raccordements illicites ont également été au cœur des orientations ministérielles. Le ministre a en outre appelé à un suivi rigoureux des projets en cours et à l'accélération de leur réalisation.

En conclusion, le ministre a réaffirmé son engagement à assurer un suivi de terrain permanent et à œuvrer pour l'amélioration continue du service public de l'eau, afin de répondre aux attentes des citoyens et de renforcer la performance du secteur hydraulique.

COOPÉRATION ALGÉRO-COLOMBIENNE

Missions croisées

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Mouda, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République de Colombie en Algérie, José Antonio Solarte Gómez, au siège du Conseil. La rencontre s'est déroulée en présence de Samir Yaïci, vice-président du CREA. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Colombie, avec un accent particulier sur la coopération économique et les opportunités d'investissement entre les deux pays.

Les échanges ont permis d'examiner les voies et moyens de dynamiser les relations économiques, notamment à travers l'accompagnement des investisseurs et le développement de projets de production conjointe dans des secteurs d'intérêt commun.

Les deux parties ont également abordé la préparation de futures visites croisées entre des délégations économiques. Il est ainsi prévu qu'une délégation colombienne se rende prochainement en Algérie, tandis qu'une délégation algérienne effectuera une visite en Colombie, dans le but de renforcer les partenariats et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération. Cette initiative reflète la volonté commune des deux pays de consolider leurs relations économiques et d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration mutuellement bénéfiques.

FINANCES

La COSOB valide l'entrée en bourse d'AYRADE SPA

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a accordé, lors de sa réunion du 15 avril 2026, son visa à la notice d'information relative à l'entrée en bourse de la société AYRADE SPA, à travers une opération d'augmentation de capital de 25 % par appel public à l'épargne.

Cette introduction en bourse se concrétisera par l'émission de 1 250 000 actions nouvelles, qui seront admises au compartiment « croissance » du marché des titres de capital.

Le prix d'émission est fixé à 800 dinars algériens par action, pour un montant global de 1 milliard de dinars. La date de jouissance des actions est arrêtée au 1er janvier 2026. Les titres seront émis sous forme nominative dématérialisée et inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes conservateurs.

La période de souscription s'étendra du 1er



au 30 juin 2026, avec un minimum de souscription fixé à dix actions par investisseur.

La répartition de l'offre prévoit l'allocation de 50 % des actions, soit 625 000 titres, aux personnes physiques résidentes. Une quote-part de 0,5 % (6 250 actions) est réservée aux

salariés de la société, tandis que 49,5 %, représentant 618 750 actions, sont destinés aux personnes morales de droit algérien.

La notice d'information visée ainsi que le prospectus d'émission seront mis à la disposition du public au siège social de la société, auprès des intermédiaires en opérations de bourse chargés du placement, ainsi que sur les sites internet de la COSOB et de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs.

Il est à noter que la société AYRADE SPA, fondée en 2009, exerce dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement de solutions numériques. Son capital social actuel s'élève à 25 millions de dinars, réparti en 5 millions d'actions. Cette opération marque une étape stratégique dans son développement et son ouverture au marché financier.

MOIS DU PATRIMOINE

Plus de 2100 activités au programme

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, samedi au Palais de la culture «Moufdi Zakaria» à Alger, l'ouverture officielle du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), à l'occasion duquel, un programme riche et varié a été élaboré au niveau des institutions culturelles et muséales à l'échelle nationale, afin de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.



La cérémonie d'ouverture du Mois du Patrimoine, placé cette année sous le slogan «Notre patrimoine...notre civilisation», a été marquée par la présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, et du directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, ainsi que de représentants des différents secteurs ministériels, institutions culturelles, et corps de sécurité. Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a indiqué que le programme du Mois du Patrimoine de cette année comprend plus de 2120 activités culturelles programmées à travers le pays, dans le but de «renforcer les efforts de l'Etat en matière de protection et de valorisation de l'héritage algérien et de consacrer la responsabilité des générations dans la préservation de l'identité nationale». Et d'ajouter que la manifestation du Mois du Patrimoine «connaîtra une dynamique intellectuelle et internationale de haut niveau comprenant de grandes rencontres», notamment la première édition des rencontres afro-méditerranéennes de la pensée, qui porte-

ront sur la philosophie de Saint-Augustin, ainsi qu'un colloque international sur le manuscrit, et une troisième session de formation nationale au profit des magistrats, des corps de sécurité, et des douanes en vue de «renforcer la protection juridique des biens culturels».

RÉFORME GLOBALE DES MUSÉES

Dans ce cadre, Mme Bendouda a également annoncé le lancement d'un programme de réforme globale des musées, fondé sur une nouvelle vision faisant du musée «un acteur socio-économique et numérique», outre le lancement de projets de création de 10 musées publics nationaux, à leur tête le musée public national du théâtre algérien, en hommage à la riche mémoire scénique nationale». Sur le plan international, la ministre a affirmé que «l'Algérie poursuit son combat culturel pour consacrer son identité, avec le dépôt en cours de dossiers importants auprès de l'UNESCO, portant notamment sur les itinéraires augustiniens, les mausolées royaux, ainsi que d'autres éléments tels que la blouse tradition-

nelle, le chant des meddahates et l'art du zellige, sans oublier les savoirs traditionnels comme la poterie artisanale, les jeux de réflexion et les systèmes d'irrigation ancestraux».

ALGÉRIE, CARREFOUR DES CIVILISATIONS

Evoquant l'ancienneté, la richesse, la diversité et le rayonnement universel du patrimoine algérien, la ministre de la Culture et des Arts a estimé que «le monde a redécouvert la terre d'Algérie comme un carrefour de civilisations et un point de rencontre des cultures, à l'occasion de la visite du pape Léon XIV, souverain pontife du Vatican, effectuée ce mois-ci». Par ailleurs, Mme Bendouda a salué l'initiative de l'expert international en arts, M. Kouider Benchicou qui a fait don d'un ensemble comprenant plusieurs œuvres d'art, ouvrages et manuscrits rares relatifs à l'Algérie, remontant au XIXe siècle. Elle a qualifié ce geste de «noble initiative nationale reflétant un engagement éthique envers notre identité», précisant que cette «précieuse donation» sera destinée aux musées publics nationaux

«Cirta» à Constantine et «Nasr Eddine Dinet» à Boussaada. Dans le cadre de la journée inaugurale du Mois du patrimoine, la ministre de la Culture et des Arts a également procédé à l'inauguration d'une exposition intitulée «Rencontre des musées» au Palais de la culture. Cette manifestation se veut un atelier interactif met-

tant en lumière les activités des différentes institutions muséales à l'échelle nationale ainsi que leurs collections patrimoniales, dans le but de les faire connaître au public et de mettre en valeur la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien à travers les différentes périodes histo-

R. C./APS

Diverses manifestations au Sud

Plusieurs manifestations culturelles sont organisées dans les wilayas du Sud du pays, à l'occasion de la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), placé cette année sous le slogan «Notre patrimoine... notre civilisation». Abrisées par diverses institutions, dont les Centres culturels et établissements de jeunes, ces activités portent sur des expositions consacrées au patrimoine culturel, matériel et immatériel, dont regorgent les régions du Sud. A travers ces expositions de documents et des photographies, les organisateurs feront connaître les anciens ksour de la région et leur architecture atypique ainsi que les sites et monuments historiques qui constituent des éléments d'attrait touristique. La célébration du Mois du Patrimoine est aussi l'occasion de valoriser certains genres lyriques traditionnels, déclamés et entonnés lors des fêtes de mariage et autres événements festifs organisés par les habitants de la région. Le programme concocté par le secteur de la Culture et des Arts comprend, sur le plan académique, des rencontres, colloques, journées d'étude et ateliers, axés sur la mise en lumière du patrimoine culturel et l'importance de sa préservation pour la sauvegarde de l'identité nationale. Des sorties sur le terrain sont prévues à des sites et des monuments historiques, en plus de spectacles artistiques, de récitals de poésie populaire, ainsi que de concours culturels pour enfants sur le thème du patrimoine, couronnés par une remise de prix d'encouragement, selon les organisateurs.

ARTS PLASTIQUES

Mustapha Boucenna expose à Alger

Une nouvelle exposition de l'artiste plasticien Mustapha Boucenna, qui puise son inspiration dans l'histoire humaine, la poésie et les civilisations anciennes, a été inaugurée samedi à Alger. Intitulée «La mémoire des songes», cette exposition regroupe une cinquantaine de toiles contemporaines aux contours essentiellement abstraits, aux formes géométriques complexes et une densité symbolique et mythologique. Dans une approche artistique alliant abstraction et ornementation cubiste, les œuvres de Mustapha Boucenna se caractérisent par une palette de couleur variée dans un contraste harmonieux entre les tons chauds et froids, ainsi que des motifs et des silhouettes stylisées pour reprendre des personnages inspirés de la littérature et du cinéma universels. Mustapha Boucenna est un artiste peintre dont la pratique se concentre principalement sur la peinture à l'huile et d'autres techniques picturales variées. Son travail témoigne d'une maîtrise des matériaux traditionnels,



notamment l'huile, qu'il utilise pour créer des œuvres riches en détails et en textures. À travers ses compositions, Mustapha Boucenna explore des formes et des sujets qui révèlent une sensibilité particulière aux influences culturelles et historiques, parfois évoquant des inspirations venues d'ailleurs, comme la Chine. Son approche artistique se caractérise par une attention portée aux motifs, aux figures et aux

ambiances, traduisant une réflexion approfondie sur son environnement et ses racines. L'artiste déploie une palette diversifiée et un savoir-faire technique qui lui permettent de donner vie à des scènes complexes et évocatrices. Son œuvre s'inscrit dans une continuité où la peinture devient un moyen d'expression à la fois personnel et universel, mêlant tradition et modernité. Mustapha Boucenna poursuit ainsi un chemin artistique marqué par la recherche et l'expérimentation, tout en restant fidèle à une pratique picturale ancrée dans la matière et la couleur. Réalisées en grand format avec des techniques mixtes, notamment la peinture à l'huile et l'acrylique, ses toiles à la touche moderne, dégagent une poésie visuelle et une nostalgie comme dans «Sur un air de banjo», «Mélodie algéroise», «Nuit andalouse», «Consolation» ou encore «L'exode». L'artiste évoque également à travers ses toiles, d'autres thèmes comme la liberté dans «Souffle de liberté», l'union (Les noces), la nature (Les

chevaux du vent), dans une fusion entre le patrimoine culturel universel et une esthétique contemporaine originale. «Mes toiles sont le reflet de ce que je ressens et ce que je vois. Pour peindre, je m'efforce à m'éloigner des codes académiques pour privilégier des formes complexes et des symboles fantastiques inspirés de l'héritage humanitaire», a expliqué l'artiste. Diplômé de l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger, Mustapha Boucenna, 57 ans, participe depuis près de quarante ans à de nombreuses expositions individuelles et collectives en Algérie et à l'étranger. Parallèlement à la peinture plastique, Boucenna enseigne à l'Institut technologique de formation des enseignants. Il réalise également des couvertures de livres et des illustrations pour enfants, en plus de la rédaction d'articles et études critiques dans le domaine artistique. L'exposition «La mémoire des songes» est visible jusqu'au 30 mai à l'hôtel Sofitel d'Alger.

R. C./APS

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA DROGUE

Lancement des «Tribunes libres»

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a présidé samedi à Alger le lancement des «Tribunes libres pour la prévention contre la drogue», un programme qui vise la sensibilisation et la protection des jeunes contre ce fléau.

Organisée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie et l'Association des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), sous le slogan «Un jeune conscient ... Une société sans drogue», l'initiative consiste en des dialogues directs tout au long de l'année entre les membres du mouvement scout et les jeunes sur tout le territoire national, dans l'objectif de les sensibiliser aux dangers de la drogue et de mettre en lumière les efforts déployés par l'Etat pour combattre ce fléau. Dans une déclaration à la presse, Hidaoui a expliqué que cette activité s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue, qui, a-t-il ajouté, a permis un bond qualitatif en faisant de l'action préventive «une activité quotidienne durable et non pas conjoncturelle». Le ministre a souligné la nécessité d'intensifier les efforts de prévention et de sortir les jeunes de l'oisiveté en les structurant dans des institutions éducatives et en les impliquant dans des activités sportives, intellectuelles et scientifiques. Hidaoui a mis l'accent sur l'engagement du ministère à intégrer le slogan de lutte contre la drogue comme élément essentiel dans les camps d'été de cette



année, dont l'objectif du secteur est d'en faire bénéficier un demi-million d'enfants. De son côté, le DG de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie Tarek Kour, a expliqué que cette initiative vise à se rapprocher de la catégorie des jeunes, et du programme tracé dans le

cadre de la stratégie nationale de prévention contre la drogue. Il a souligné que ces tribunes placent les jeunes au cœur de la campagne de sensibilisation, en leur permettant de s'adresser à leurs pairs en langage direct et réaliste. L'Office poursuit, en coordination avec les différents secteurs et

acteurs, l'intensification de ses activités en matière de sensibilisation à travers tout le territoire national, a-t-il ajouté, précisant que l'Algérie mène, en sus de ses efforts nationaux, un front international, en matière de lutte contre la drogue notamment avec l'apparition de nouvelles substances et produits psychotropes non-inscrits sur les tableaux internationaux en dépit de leur impact direct sur les jeunes. Pour sa part, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a insisté sur l'aspect législatif, citant notamment les lois promulguées en 2025 et 2026 qui ont renforcé la protection des enfants, notamment le décret exécutif fixant les conditions et les modalités de dépistage de l'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes dans les établissements éducatifs, faisant état à cette occasion du lancement d'une cellule de veille cybernétique pour protéger les enfants des contenus malveillants via l'espace numérique. Le Commandant général des anciens des SMA, Mustapha Saadoun a souligné que l'adhésion du mouvement à cette initiative intervient dans le contexte de la poursuite de son rôle éducatif et de sensibilisation, à travers l'action de terrain et la sensibilisation des jeunes.

DEUX FEMMES VICTIMES D'UN VOL À GHARDAÏA

La police dément

La police de Ghardaïa a démenti les informations relayées dans une vidéo montrant deux jeunes femmes prétendument victimes d'une tentative de vol de la part de trois mineurs. Dans un communiqué publié hier, les mêmes services ont précisé que suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, montrant trois mineurs âgés de moins de 15 ans, circulant

à l'arrière d'un véhicule de type Toyota Hilux en marche dans un quartier de la ville de Ghardaïa, filmés depuis les sièges avant du même véhicule par une jeune femme accompagnée de son amie, la vidéo était accompagnée de commentaires indiquant globalement que les deux jeunes femmes avaient été victimes d'une tentative de vol de la part de ces jeunes.

Le communiqué ajoute qu'immédiatement, et en coordination avec le parquet local, une enquête a été ouverte par les unités opérationnelles de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa. Les investigations de terrain, ainsi que l'exploitation des systèmes de vidéosurveillance installés tout au long du trajet, ont permis d'identifier les trois jeunes, ainsi que les deux jeunes

femmes et le propriétaire du véhicule. Au cours de l'enquête, poursuit le communiqué, il a été établi que les faits rapportés dans la vidéo sont infondés. Cela a été confirmé par les deux jeunes femmes (âgées de 29 et 30 ans), qui ont nié avoir été victimes d'une tentative de vol. L'une d'elles avait enregistré la vidéo et l'avait envoyée à certaines pages dans le

but de signaler des actes criminels. La police judiciaire a constitué un dossier pour diffusion et propagation délibérée de fausses informations susceptibles d'induire en erreur l'opinion publique et de porter atteinte à la sécurité publique, ainsi que pour prise d'images sans autorisation. Les parties impliquées ont été présentées devant le parquet local.

SEEAL

10 communes de Tipasa sans eau

La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé samedi, une interruption de la production au niveau de la station de dessalement de Fouka 1. Cette suspension, due à des travaux de maintenance annuelle, impactera la distribution de l'eau potable dans plusieurs localités de la wilaya de Tipaza durant quatre jours. Les robinets risquent d'être à sec pour de nombreux foyers dès demain. La société entame depuis hier un programme de maintenance saisonnière programmé jusqu'au mercredi 22 avril. Ces travaux entraîneront une modification substantielle des horaires de distribution dans les dix communes suivantes : Koléa, Fouka, Douaouda, Chaïba, Attatba, Bou Ismaïl, Khemisti, Bouharoun, Aïn Tagourait et Sidi Rached (partiellement) Pour pallier ce déficit, la SEAAL a précisé avoir augmenté la capacité de production du barrage de Boukourdane. Ce renfort vise à compenser partiellement la baisse de régime causée par l'arrêt de la station de dessalement de Fouka. La direction rassure les usagers : le retour au programme de distribution habituel s'effectuera progressivement dès la reprise totale de la production et le remplissage des réservoirs principaux.

TRANSPORT À ALGER

L'ETUSA lance deux nouvelles lignes

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé l'ouverture, à partir d'aujourd'hui, de deux nouvelles lignes (620 et 621) à Reghaïa, dans le cadre du renforcement du service de transport public et de la facilitation des déplacements des citoyens, notamment dans les zones à forte densité de population. Le lancement de ces deux nouvelles lignes s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à renforcer la liaison entre les nouveaux pôles urbains, et à alléger la pression sur les moyens de transport, indique un communiqué de l'entreprise. La ligne N 620



reliera la cité des 2000 logements AADL (Cnep) de Reghaïa à la station du 2 mai, via la gare routière de Reghaïa. Le premier départ depuis la cité des 2000 logements est prévu à 06h00, tandis que le dernier départ

depuis la station du 2 mai est fixé à 18h40. Quant à la ligne N 621, il s'agit d'une ligne circulaire reliant la gare routière de Reghaïa à la cité des 438 logements AADL à Boudouaou, et à la cité des 2800 logements à Bouraada, avant de revenir au point de départ. Le premier départ depuis la cité des 2800 logements est prévu à 06h30, et le dernier départ depuis la gare routière de Reghaïa est fixé à 18h10. L'Etusa a souligné que ces nouvelles lignes visent à améliorer la couverture du réseau de transport urbain, et à offrir des options supplémentaires aux citoyens, en adéquation avec l'expansion urbaine au niveau des banlieues Est de la capitale.

ACCIDENTS DOMESTIQUES

Chute mortelle à Alger

Deux personnes ont trouvé la mort, tôt dans la matinée d'hier, à la suite d'un tragique accident survenu dans la wilaya d'Alger. Selon un communiqué de la Protection civile, les secours sont intervenus à 6h43 après la chute de deux personnes du neuvième étage

d'un immeuble en cours de construction, non encore habité. Le drame s'est produit au niveau du quartier AADL des 280 logements, à Haouch El Gazouz, dans la commune de Khraïssia, daïra de Draria.

Le bilan fait état de deux victimes, âgées d'environ 30

ans. Leurs dépouilles ont été transférées vers la morgue de l'hôpital local. Trois personnes périssent dans un tunnel de boue à Ghardaïa. En outre, trois (3) personnes, âgées entre 35 et 44 ans, ont perdu la vie après avoir été coincées dans un tunnel de boue dans la zone

dite Kour El Aouda, relevant de la daïra de Mansoura. Les éléments de la Protection civile sont intervenus samedi pour extraire les trois victimes. Malheureusement, ces dernières sont décédées après avoir inhalé un gaz émanant d'un générateur.

WASHINGTON-TÉHÉRAN

Guerre de récits

Malgré les tensions croissantes, une prolongation de la trêve est possible, mais elle reste fragile, chaque partie cherchant à faire plier l'autre sans céder totalement.

À quelques jours de la fin de la trêve, le principal négociateur iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a indiqué que des progrès avaient été réalisés lors des négociations récentes avec les États-Unis, mais que des divergences demeuraient, notamment sur les questions nucléaires et le détroit d'Ormuz. De son côté, le président américain Donald Trump a qualifié les pourparlers de «très bons», tout en mettant en garde contre toute forme d'«extorsion» concernant ce passage maritime stratégique.

Samedi, l'Iran a une nouvelle fois fermé le détroit d'Ormuz après l'avoir brièvement rouvert, justifiant cette décision comme une réponse au maintien du blocus américain des ports iraniens. Téhéran a qualifié cette action de violation de la trêve. Le guide suprême iranien, Ali Khamenei, a souligné que la marine iranienne était prête à infliger de «nouvelles défaites amères» à ses ennemis. Trump, tout en saluant les négociations, a menacé de «commencer à jeter des bombes à nouveau» si un accord à long terme n'était pas atteint.

UNE SITUATION TENDUE ET INCERTAINE

La reprise des tensions dans le détroit d'Ormuz a suscité des déclarations contradictoires. Alors que les États-Unis annonçaient que l'Iran avait accepté de ne plus utiliser le détroit «comme une arme», Téhéran a démenti tout «nouvel accord», qualifiant les affirmations américaines de «mensonges». Cette guerre de récits entre les deux pays révèle l'instabilité de la situation, chaque partie cherchant à imposer sa



propre version des événements tout en exerçant une pression maximale.

L'Iran a fermé de nouveau le détroit de manière effective, même si la communication a laissé entendre qu'il était «ouvert». En réalité, la circulation y reste extrêmement limitée en raison de la surveillance iranienne, des dangers liés aux mines et aux vedettes, et des risques pour les compagnies maritimes.

UN CONFLIT ÉCONOMIQUE PROLONGÉ

Les analystes soulignent que l'objectif de Trump est d'user de la «guerre économique» pour contraindre l'Iran à céder. Le blocus maritime, qui touche principalement les exportations pétrolières iraniennes, cherche à paralyser l'économie iranienne, tout en mettant sous pression les importations vitales du pays. Toutefois, bien que cette pression économique soit

significative, elle n'a pas encore mis l'Iran à genoux. Le pays, habitué aux sanctions, bénéficie d'une résilience notable grâce à ses réseaux de contrebande et à la demande de pétrole de la Chine, ce qui lui permet de tenir face aux difficultés économiques.

Le pari de Washington semble risqué, car, selon plusieurs analyses, la Chine achète 90 % du pétrole iranien, et toute perturbation prolongée des exportations maritimes pourrait entraîner une crise de liquidité pour le régime iranien. Cependant, l'Iran semble parier sur le fait que les États-Unis et leurs alliés finiront par s'épuiser sous la pression d'un conflit prolongé.

UN BLOCUS MARITIME AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES

Le blocus maritime a des conséquences profondes pour l'économie iranienne. Selon des rapports, il pourrait atteindre des pertes de 435 millions de dollars par jour,

dont une grande partie provient de la chute des exportations de pétrole et de produits pétrochimiques. Le manque à gagner est exacerbé par les dommages infligés aux infrastructures industrielles et la perturbation des chaînes d'approvisionnement, rendant encore plus difficile la relance de l'économie. En outre, la fermeture prolongée du détroit menace les capacités de stockage de pétrole de l'Iran, avec des réservoirs qui risquent d'atteindre leur capacité maximale dans les prochaines semaines. L'impact est particulièrement sensible sur les secteurs industriels, où des milliers de travailleurs risquent de perdre leur emploi.

LE CADRE JURIDIQUE DU BLOCUS

L'une des questions juridiques majeures concerne la légitimité du blocus maritime imposé par Washington, notamment à la lumière du mécanisme de «Snapback», qui permet la réimposition des sanctions internationales contre l'Iran. Bien que ce mécanisme renforce la pression sur l'Iran, il ne confère pas à Washington le droit unilatéral d'imposer un blocus maritime total sans un mandat explicite du Conseil de sécurité de l'ONU. La question de la légalité de ce blocus reste donc sujette à débat. La situation actuelle semble être une équation complexe de pression mutuelle. Trump cherche à obtenir des concessions nucléaires et maritimes sans recourir à une guerre totale, tandis que l'Iran veut éviter une capitulation économique qui se ferait sous le couvert de négociations. Malgré les tensions croissantes, une prolongation de la trêve est possible, mais elle reste fragile, chaque partie cherchant à faire plier l'autre sans céder totalement.

R.I/agences

PROLONGATION DES EXONÉRATIONS DE SANCTIONS SUR LE PÉTROLE RUSSE

Zelensky condamne

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a exprimé son mécontentement hier concernant la prolongation par les États-Unis de l'exemption des sanctions sur le pétrole russe. Cette décision, prise par le département du Trésor américain, permet de vendre le pétrole russe chargé sur des navires en mer, et ce, jusqu'au 16 mai 2026. Cette mesure vise à répondre à la crise énergétique exacerbée par la guerre au Moyen-Orient, suite aux frappes sionistes et améri-

caines sur l'Iran fin février 2025. Zelensky a dénoncé cette décision sur le réseau social «X», affirmant que «chaque dollar payé pour le pétrole russe finance le conflit contre l'Ukraine». Il a précisé que les milliards de dollars dépensés pour le pétrole russe sont utilisés pour financer de nouvelles frappes militaires sur son pays.

«Grâce à cet assouplissement des sanctions, il est possible de vendre du pétrole russe sans conséquence, ce qui représente

10 milliards de dollars, un montant qui est directement utilisé pour attaquer l'Ukraine», a-t-il ajouté. Le président ukrainien a également rapporté que cette semaine seule, la Russie a effectué plus de 2360 attaques par drones, largué plus de 1320 bombes guidées et tiré environ 60 roquettes sur des cibles ukrainiennes. Dans la nuit de samedi à dimanche, une frappe sur la ville de Tchernihiv, dans le nord de l'Ukraine, a tué un garçon de 16 ans et blessé quatre

autres personnes, selon Dmytro Bryiinsky, responsable de l'administration locale. Le décret américain, qui s'applique également aux navires du «flotte fantôme» russe, assouplit les restrictions sur le transport du pétrole russe en mer, permettant à ces navires de poursuivre leurs opérations sans risquer de sanctions.

Toutefois, des exceptions subsistent, notamment en ce qui concerne les transactions impliquant l'Iran, la Corée du Nord,

Cuba et les territoires ukrainiens occupés, comme la Crimée, qui restent strictement interdites. Zelensky a réitéré l'importance de maintenir des sanctions strictes contre la Russie, estimant que «les exportations de l'agresseur doivent diminuer». Il a également souligné que les sanctions à long terme restaient essentielles pour affaiblir l'économie russe, tout en faisant référence aux récentes frappes de l'Ukraine contre les infrastructures pétrolières russes.

IRAK

Washington rejette l'idée d'un gouvernement de factions

Les tensions politiques en Irak se sont intensifiées à la suite des récentes sanctions imposées par le ministère américain des Finances. Washington a décidé de cibler sept dirigeants de milices, dont les brigades du Hezbollah, les Brigades Sayyid al-Shuhada, Harakat al-Nujaba et Asa'ib Ahl al-Haq, qui sont parmi les factions les plus violentes et les plus loyales à l'Iran dans le pays.

Cette décision intervient au moment où les négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement irakien se heurtent à des obstacles majeurs.

La position de Washington est claire : les

États-Unis ont exprimé leur ferme opposition à la création d'un «gouvernement de factions», un scénario où des milices soutenues par l'Iran joueraient un rôle déterminant dans la gestion du pouvoir en Irak. Les autorités américaines ont même menacé d'intensifier les sanctions contre les entités facilitant l'accès du dollar à l'Iran, un geste qui viserait à restreindre davantage les flux financiers entre l'Irak et la République islamique. Ce durcissement de la politique intervient dans un contexte de resserrement des restrictions sur les transferts de devises à destination de l'Iran.

Dans ce climat tendu, Ismail Qaani, com-

mandant de la force Qods iranienne, a fait une visite surprise à Bagdad. Il a rencontré plusieurs dirigeants chiites irakiens pour discuter de la formation du prochain gouvernement. Cette rencontre souligne une fois de plus l'influence de l'Iran sur la politique irakienne et la complexité des négociations internes, alors que les factions chiites cherchent à maintenir leur pouvoir tout en répondant aux pressions internes et externes.

Alors que l'Irak traverse une période politique difficile, le rôle des milices et l'influence iranienne continuent de dominer les discussions sur l'avenir politique du

pays. Les États-Unis, tout en exprimant leur soutien au processus politique irakien, mettent en garde contre toute dérive vers une gouvernance dominée par des acteurs paramilitaires, tout en poursuivant leur politique de sanctions visant à isoler les factions pro-Iran.

Les jours à venir seront cruciaux pour l'Irak, alors que le pays cherche à sortir de l'impasse politique et à éviter une nouvelle crise gouvernementale. La position de Washington, couplée aux discussions internes et à l'influence iranienne, dessine un avenir incertain pour le processus de formation du gouvernement.

PREMIER LEAGUE TOTTENHAM PLOMBÉ DANS LE TEMPS ADDITIONNEL



Les Spurs ont concédé un nul frustrant, tandis que Chelsea s'est incliné à domicile. Deux résultats qui pèsent lourd dans la course aux objectifs de fin de saison.

Tottenham a laissé filer une victoire précieuse dans le temps additionnel face à Brighton (2-2), samedi soir au Tottenham Hotspur Stadium, lors de la 33e journée de

Premier League.

Les Spurs avaient pourtant réussi à prendre l'avantage à deux reprises. Pedro Porro a ouvert le score d'une tête bien placée à la 39e minute (1-0), avant que Kaoru Mitoma ne remette les deux équipes à égalité juste avant la pause (1-1, 45e+3) d'une reprise de volée sous la barre.

En seconde période, Tottenham pensait avoir fait le plus dur grâce à une superbe frappe enroulée de Xavi Simons à la 77e minute (2-1). Mais Brighton, fidèle à sa capacité de réaction, est revenu dans le match

dans les ultimes instants.

Entré dans le temps additionnel, Georginio Rutter a finalement égalisé à la 90e+5, reprenant en première intention un centre en retrait, offrant un point inespéré aux Seagulls.

Ce match nul constitue un nouveau coup dur pour Tottenham, toujours en difficulté dans la lutte pour le maintien. Roberto De Zerbi, qui n'a toujours pas enregistré de victoire à la tête des Spurs, devra rapidement inverser la dynamique. Brighton, de son côté, reste en embuscade à la 9e place, à seulement un point des places

européennes.

BRAQUAGE À CHELSEA

Chelsea a enchaîné une quatrième défaite consécutive en Premier League en s'inclinant à domicile face à Manchester United (0-1), samedi soir.

Les Blues ont pourtant largement dominé la rencontre, multipliant les occasions et touchant à plusieurs reprises les montants adverses. Mais leur manque de réalisme a une nouvelle fois été sanctionné.

Manchester United s'est montré plus efficace. Les Red Devils ont inscrit l'unique but du match à la 43e minute, Matheus Cunha reprenant une passe en retrait de Bruno Fernandes.

Le milieu offensif portugais signe ainsi sa 18e passe décisive de la saison, se rapprochant des records du championnat détenus par Thierry Henry et Kevin De Bruyne (20 passes décisives).

Avec cette défaite, Chelsea réalise une série inquiétante et voit s'éloigner ses ambitions de qualification pour la Ligue des champions. À l'inverse, Manchester United fait un pas important vers une qualification européenne la saison prochaine.

REAL MADRID

José Mourinho de retour sur le banc ?

Le Real Madrid prépare déjà l'avenir. Éliminés de la C1 et distancés en Liga, les dirigeants madrilènes s'activent en coulisses pour dessiner le prochain cycle. Ainsi, la question du coach est au centre de toutes les attentions.

Sauf retournement de situation, Álvaro Arbeloa ne devrait pas poursuivre sur le banc madrilène. Une réunion avec la direction est prévue. Cependant, tout indique qu'un changement se profile après une saison en dessous des attentes.

Jusqu'ici, plusieurs noms circulaient pour lui succéder : Didier Deschamps, Mauricio Pochettino et Jürgen Klopp. Mais ces

dernières heures, une piste inattendue a pris de l'ampleur : celle d'un retour de José Mourinho.

Selon la presse portugaise, le technicien lusitanien pourrait revenir au Real Madrid, treize ans après son départ en 2013. Une idée qui ne laisse personne indifférent, tant son passage avait marqué le club, notamment dans sa rivalité avec le FC Barcelone de Pep Guardiola.

Actuellement sous contrat avec Benfica jusqu'en 2027, Mourinho n'a pas fermé la porte à un départ. Interrogé récemment sur son avenir, il a préféré esquiver avec humour, laissant planer le doute.

En interne, Florentino Pérez garderait un bon souvenir de leur collaboration et pourrait être tenté par ce retour, dans un contexte où le club cherche à retrouver une identité forte.

Treize ans après son départ, le contexte a totalement changé. Aucun joueur de l'effectif actuel n'a connu la première ère Mourinho, et le club doit reconstruire une dynamique après une saison difficile. Si sa carrière a connu des hauts et des bas ces dernières années, un retour au Real Madrid pourrait offrir à Mourinho une opportunité unique de relancer son image au plus haut niveau.

●BUNDESLIGA

LE BAYERN MUNICH FAIT UN GRAND PAS VERS LE TITRE

Une histoire de scores étriqués. Avant-hier après-midi de foot allemand, le Bayern Munich a fait un grand pas vers un 35e titre de champion d'Allemagne. La raison : le dauphin Dortmund a chuté dans les derniers instants sur la pelouse d'Hoffenheim. Deux pénos d'Andrej Kramarić plus tard (2-1), le BvB compte 12 points de retard sur le leader munichois, qui n'aura besoin que d'un match nul hier à domicile contre Stuttgart pour faire péter le champagne.

Dortmund n'est pas le seul gros à avoir chuté ce samedi après-midi. Le Bayer Leverkusen s'est également incliné, à domicile, contre Augsburg (1-2). Une très mauvaise opération pour le Bayer qui laisse filer de précieux points dans la course à l'Europe et se retrouve seulement sixième, à la place qualificative pour la Ligue Conférence.

Autre événement en Allemagne, la première de Marie-Louise Eta (première femme à entraîner une équipe de Bundesliga) avec l'Union Berlin, gâchée par Wolfsburg qui l'a emporté à l'An der Alten Försterei d'une courte tête (1-2). Avec notamment un délice d'extérieur du pied de Patrick Wimmer pour ouvrir le score. Une défaite qui n'enlève rien à ce qui est un moment d'histoire dans le championnat allemand.

●SERIE A

NAPLES VOIT LE TITRE S'ENVOLER...

Surpris par la Lazio à domicile (0-2), les coéquipiers de Scott McTominay ont douze points de retard sur l'Inter Milan à cinq journées de la fin, et rien désormais ne semble compromettre la couronne d'Italie aux Nerrazzuri, victorieux de Cagliari ce vendredi. Vanja Milinković-Savić a eu beau arrêter un penalty en première période, la Lazio avait déjà ouvert le score très tôt par Mattei Cancellieri, puis doublé la mise par l'ancien Bordelais Toma Basic. Au cœur d'une saison ventre mou, les Romains sont neuvièmes au classement et jouent une fin de saison sans grand enjeu.

●COUPE D'ESPAGNE

LA REAL SOCIEDAD SACRÉE



Après 1949, 1967 et 2010, la Real Sociedad s'adjuge pour la quatrième fois de son histoire la Coupe du Roi. La Real Sociedad a remporté samedi la Copa del Rey au terme d'une finale irrespirable face à l'Atlético Madrid (2-2 a.p., 4-3 t.a.b.), à Séville. Les Basques décrochent ainsi leur quatrième sacre dans la compétition. La rencontre démarre sur un rythme fou avec un but express d'Ander Barrenetxea dès les premières secondes, avant une réaction madrilène signée Ademola Lookman. Juste avant la pause, Mikel Oyarzabal redonne l'avantage aux Txuri-urdin sur penalty. En seconde période, l'Atlético revient dans le match grâce à Julián Álvarez en fin de rencontre (83e), envoyant les deux équipes en prolongation puis aux tirs au but. Dans la séance, le gardien Unai Marrero se montre décisif en stoppant deux tentatives adverses, offrant la victoire à la Real Sociedad. Mikel Oyarzabal, capitaine, a pu soulever le trophée au terme d'une soirée mémorable pour les Basques.

●CAN 2025

QUATRE SUPPORTERS CONDAMNÉS LIBÉRÉS



Quatre supporters condamnés à la suite des incidents survenus lors de la finale de la dernière

CAN entre le Maroc et le Sénégal ont été libérés de prison à Rabat. Parmi eux figurent trois Sénégalais et un Français. Ils ont passé trois mois en détention, selon une information rapportée par l'AFP.

Toujours selon l'agence, l'un d'eux aurait lancé « dima Maroc, dima Maghrib » une fois à l'extérieur. Il s'agit des premiers supporters libérés, alors que d'autres ont été condamnés à

un an de prison ferme. Les condamnations pour hooliganisme reposaient notamment sur l'invasion du terrain, des jets de projectiles en direction des forces de l'ordre ainsi que des actes de dégradation.

●FENÊTRE FIFA JUIN 2026

VERS UN CHOC BURKINA FASO- RUSSIE



Le programme de la trêve internationale commence à se préciser pour les Étalons du Burkina. Au menu, deux matchs amicaux annoncés. Selon le site «foot-africa.com» citant le Lassina Sawadogo, journaliste sportif à la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB), le Burkina Faso pourrait affronter la Russie pour un premier face-à-face inédit. Si les pourparlers aboutissent, cette bataille amicale entre les Étalons et la Sbornaïa se tiendra à Moscou le 05 juin. Le journaliste révèle que deux autres pistes sont à l'étude à la Fédération Burkinabè de Football. La première mène au Syli National de Guinée Conakry et la seconde aux Aigles du Mali. Cette deuxième rencontre devrait se tenir à domicile au Stade du 4 Août de Ouagadougou le 9 juin. La fenêtre du mois de juin débute le 1er et prend fin le 9 juin. Elle permettra au nouveau sélectionneur Amir Abdou de progresser dans sa construction d'une solide équipe des Étalons à même d'être prête pour les échéances importantes.

ÉQUIPE NATIONALE

Riyad Mahrez, du sacre africain au rêve mondial

Entre succès en clubs, sacre continental et nouvelle aventure en Arabie saoudite, l'internationale algérienne aborde la Coupe du Monde 2026 avec l'ambition de guider les Fennecs vers un parcours historique.

Dans sa chronique « 26 Stars de la Coupe du Monde », la FIFA retrace le parcours de Riyad Mahrez à travers témoignages, anecdotes et statistiques. De Sarcelles aux plus grandes scènes du football mondial, l'ailier algérien s'est imposé comme l'un des joueurs les plus influents de sa génération.

Champion d'Europe en club, champion d'Afrique avec l'Algérie et désormais engagé vers la Coupe du Monde de la FIFA 2026™ en Amérique du Nord, Mahrez continue d'écrire une carrière à dimension internationale. Reste à savoir s'il pourra mener les siens vers un nouveau parcours historique.

UN PARCOURS FAÇONNÉ PAR LA PERSÉVÉRANCE

Formé en région parisienne, à Sarcelles, puis passé par Quimper, Riyad Mahrez franchit un premier cap décisif lorsqu'il rejoint le Le Havre AC, où il signe son premier contrat professionnel en 2011. Après avoir évolué entre CFA et Ligue 2, il choisit un pari audacieux en s'engageant avec Leicester City en janvier 2014.

Son ascension est rapide. Technique, imprévisible et décisif, il devient l'un des artisans majeurs du titre de Championship, avant



de s'imposer en Premier League. Sélectionné par Vahid Halilhodžić, il honore ses débuts avec l'équipe d'Algérie en 2014 et délivre immédiatement deux passes décisives face à l'Arménie.

DE LEICESTER À MANCHESTER CITY : L'ÈRE DES TITRES

Porté par une saison historique à Leicester City, couronnée par un titre de Premier League en 2016, Mahrez rejoint deux ans plus tard Manchester City. Sous les ordres de Pep Guardiola, il entre dans une nouvelle dimension.

Avec le club anglais, il empile

les trophées : championnats nationaux, coupes domestiques et surtout Ligue des champions de l'UEFA. Il remporte également la Coupe du monde des clubs de la FIFA™ en 2023, complétant un palmarès déjà exceptionnel.

LEADER DES FENNECS

En sélection, équipe d'Algérie de football devient progressivement son terrain d'influence majeur. Capitaine et leader technique, Mahrez conduit les Fennecs au sacre continental lors de la CAN 2019, un moment clé de son parcours international. Après deux campagnes qualificatives man-

quées pour la Coupe du Monde, il contribue au retour de l'Algérie sur la scène mondiale pour 2026, en tant que cadre expérimenté d'un groupe ambitieux.

UNE NOUVELLE ÉTAPE EN ARABIE SAOUDITE

Depuis son arrivée à l'Al-Ahli Saudi FC, Mahrez poursuit sa carrière dans le championnat saoudien. Il y a rapidement confirmé son influence, notamment en remportant la Ligue des champions de l'AFC en 2025, enrichissant encore un palmarès déjà impressionnant.

UN JOUEUR ADMIRÉ PAR LES PLUS GRANDS

Les éloges à son égard viennent de toutes parts. Pep Guardiola souligne sa capacité à briller dans les grands rendez-vous, Gary Lineker évoque un joueur « imprévisible et fascinant », tandis que Zinedine Zidane insiste sur sa vitesse d'exécution et sa créativité balle au pied.

Avec plus de 110 sélections et un statut de capitaine affirmé, Mahrez aborde la Coupe du Monde 2026 comme l'un des leaders de l'Algérie. Son objectif est clair : guider son équipe au-delà des performances passées et inscrire une nouvelle page de l'histoire du football algérien.

U17

Double confrontation algéro-égyptienne

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) affrontera son homologue égyptienne, les 24 et 27 avril au Centre des équipes nationales relevant de la Fédération égyptienne de football, au Caire, dans le cadre de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Le déroulement de ces deux matches amicaux entre dans le cadre d'un regroupement qui se poursuivra jusqu'au 28 avril, souligne la FAF.

Lors de la CAN-2026, les Algériens évolueront dans le groupe D aux côtés du Sénégal, tête de série et ancien vainqueur de l'épreuve en 2023, de l'Afrique du Sud et du Ghana, plusieurs fois sacré.

Pour rappel, la sélection nationale s'était qualifiée pour la phase finale après avoir terminé à la 2e place du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), disputé à Benghazi (Libye). Les 16 équipes qualifiées pour la CAN-2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun.

Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale obtiendront automatiquement leur qualification pour la Coupe du monde U-17 de la FIFA 2026

LIGUE 1 (DAMES)

Un troisième titre pour l'O. Akbou

Le CF Akbou confirme sa domination sur le football féminin algérien en remportant un troisième titre consécutif de champion d'Algérie (2025/2026) en Ligue 1 Dames.

Le club de Béjaïa a validé son titre après un match nul (1-1) face à la JF El Khroub lors de la 20e journée.

Avec un bilan impressionnant de 19 victoires et 1 nul, les joueuses étaient déjà sacrées trois journées avant la fin, avec 10 points d'avance sur leur principal poursuivant, la JS Kabylie.

Malgré la montée en puissance de la JSK, dirigée par Naïma Laouadi (ancienne joueuse et entraîneuse), qui a déjà rempor-

té la Coupe et la Supercoupe face à Akbou, Les autres clubs historiques comme le CR Belouizdad et le CS Constantine continuent aussi d'être présents dans la course, mais sans parvenir à détrôner le champion.

Le championnat féminin devrait encore gagner en intensité avec l'arrivée de nouvelles sections féminines issues de clubs

professionnels, notamment, le MC Alger, l'USM Alger, le MC Oran, et la JS Saoura. Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a félicité le CF Akbou pour ce nouveau sacre, saluant la régularité du club et la qualité de son travail, ainsi que son rôle dans le développement du football féminin en Algérie.

QATAR STARS LEAGUE

Islam Slimani en négociations avec Al Sadd

Islam Slimani, agent libre depuis la résiliation de son contrat avec le CFR Cluj, ne devrait pas rester longtemps sans club. Le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe d'Algérie (105 sélections, 46 buts) aurait déjà trouvé preneur.

L'attaquant de 37 ans serait en discussions très avancées avec Al Sadd, récent champion du Qatar et qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions asiatique. S'il venait à signer, il retrouverait son compatriote Youcef Atal, qu'il a côtoyé en sélection entre 2017 et 2025. Slimani pourrait ainsi découvrir un quatrième continent après l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Sud, et évoluer dans un 15e club au cours de sa carrière

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)

L'USMH et l'ASMO proches des play-offs

La JS El Biar, déjà assurée de son accession historique en Ligue 1, a confirmé sa suprématie en s'imposant en déplacement face à l'ESM Koléa (1-0), poursuivant ainsi sa saison remarquable.

Derrière le leader, la bataille pour les places de play-offs s'intensifie. L'ASM Oran et l'USM El Harrach, à égalité avec 55 points, continuent de se livrer un duel à distance. Les Oranais ont disposé du MC Saïda (1-0), tandis que l'USMH a signé un succès précieux sur le terrain de la JS Tixeraine (2-0), consolidant ses ambitions.

En bas de tableau, l'US Béchar Djedid est officiellement reléguée en division inférieure, alors que plusieurs clubs poursuivent leur lutte pour le maintien, à l'image du GC Mascara, auteur d'une victoire convaincante (3-0) qui relance ses



espoirs. À trois journées du terme, si le titre est déjà attribué, le suspense demeure total pour les places

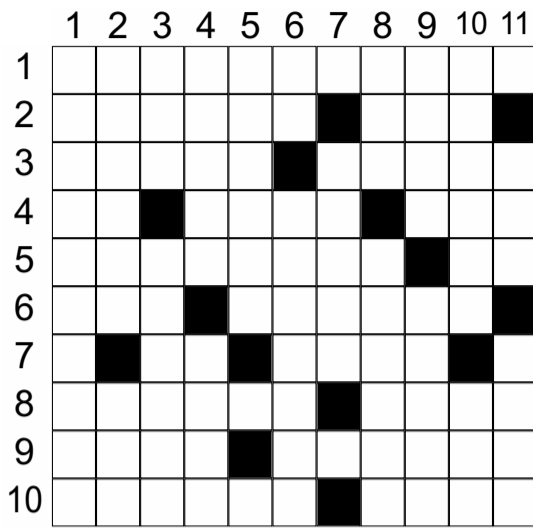
de barrages et la course au maintien, promettant une fin de saison sous haute tension.

MONDIAL FÉMININE U17

Les Vertes éliminées

La sélection nationale féminine des moins de 17 ans a été éliminée des qualifications à la Coupe du monde 2026, après sa lourde défaite face à son homologue camerounaise (6-0), concédée ce samedi à l'occasion du match retour du premier tour, disputé au stade d'Olembé à Yaoundé. Pour rappel, les jeunes Algériennes s'étaient déjà inclinées lors de la manche aller, disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida, sur le score de (1-5). Incapables de renverser la situation, les Vertes quittent ainsi prématurément les éliminatoires de la zone Afrique.

Mots Croisés



Horizontalement

- 1- Électrochoc . 2- Plaie d'écriture - Pour être d'accord. 3- Passée au four - N'en peut plus.
- 4- Dans - Empereur déchu - Aride.
- 5- Ne pas confondre avec précipitations - Contracté. 6- Déesse marine - Entre les roues. 7- Révolution - De même. 8- Se ressemblent - Peiner. 9- Ville d'Italie - Obstiné.
- 10- Tamises - Vendit son droit d'aïnesse.

Verticalement

- 1- Crustacés. 2- Roi de la jungle - Tenta .
- 3- Point de côté - Tartines.
- 4- Non crue - Désavoués. 5- Natte.
- 6- Note - Bien installées. 7- Ville de France.
- 8- Faux quand il est amovible - Somme.
- 9- Siffles - Touchées. 10- Volatile - Grecque.
- 11- Bouclier - Premier mot.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Miguratoire
Migratoire
Migratoire
Migratoire

Mobilisation
Mauobilisation
Mobilisation
Mobilisation

Signalisation
Sinialisation
Signallisation
Signalization

Comission
Commission
Commision
Commision

Les mots fléchés

BROSSE À BARBICHE	MONNAIE JAPONAISE À DISTANCE	OS DU TALENT	OFFRANDE	ACTIONNÉ BELLE SAISON	GRANDE RUE IL SE TERRE EN TERRE	ÉCRA-BOUILLÉ
CÈDERA		AMBIANCE	LIVRE OU TABLEAU BIEN MARQUÉ			
N'Y VA PAS		BLOC DE PIERRE SAM (INVERSÉ)	ALLER SANS BUT GONFLER SAUCE	ET LE RESTE ROUSPÉTA		
HABITUDE				PAS ACQUIS	DIEU ÉGYPTIEN LE SOLEIL S'Y LÈVE	
AU MOINS 24 MOIS CAUSÉ DU TORT		ESPIÈGLE DOMAINE DE SATAN	ENLEVÉES LES POILS ARAB UNI			ELLE EST PARFOIS SANS ISSUE
SURPRISES	CHEVILLE AU GOLF MONOTONE POUR UNE VOIX		CONSOM-MER CEINTURERA		PETIT ÉCRAN FLEUVE DE COLOGNE	IL IMITE LE DIAMANT
BREUVAGE NOIR	GROUPIE FROISSÉES		COPIER COUP DANS L'EAU	DÉTESTE CRI DE GOURMAND		
IMAGINAIRE SANS INÉGALITÉ		COURSE RAPIDE PERDRE				FERTILE
	BOUGON-NÉS		MOT VACHE	CONIFÈRES ÉDUQUA		
NÉE DERNIER DE CLASSE		ASILE MONTA-GNARD RÉGLE DOUBLE		PLAN D'EAU EFFET COMIQUE		BRAME
PRENDRE LE SEIN ESTIMERAS LE POIDS			CIGARE CUBAIN		MÉTAL PRÉCIEUX ALTESSE ROYALE	
			SUR-VEILLANT			

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :

Instrument de musique à cordes

- | | | |
|------------|------------|------------|
| CANTALOUPE | INFUSION | SALAGE |
| CAPUCIN | INTERACTIF | STÉROÏDE |
| CHANSON | ISOMÉTRIE | SUBALTERNE |
| CORBEILLE | JÉRÉMIADÉ | SURMONTÉ |
| CRIBLER | JONGLEUSE | TARTE |
| DÉCAPEUSE | MÉDAILLON | TRAVERS |
| DICTON | OSSEMENTS | TRÈFLE |
| DIDACTIQUE | PARENTHÈSE | TRÉPAS |
| ECLAIR | POURRI | TRILINGUE |
| EGÉRIE | PRAGUOISE | TRITON |
| ETOURDERIE | PRESSE | VANILLE |
| FLÛTISTE | PRÉTENDU | VÉLOCE |
| FUGUER | PSEUDONYME | VIEILLI |
| GARNISON | PURETÉ | VIVALDI |
| GONG | RATIBOISER | VULGAIRE |
| GRADUEL | RIFIFI | ZIEUTER |
| GRAVIER | RING | |
| IMAGE | ROUGEOLE | |

D I D A C T I Q U E S T N E M E S S O P
M G A R N I S O N P U O L A T N A C I R
E D P M F G T E P E E E V P E V A V N A
D E N R N U L R T S I L R E A G U D F G
A C G O E F G N E R E E O N L L A V U U
I A G R E T O U E P S U I E G O I M S O
L P T R A M E D E S A L D A G V C R I I
L E T R R D R N E R L S I O A U I E O S
O U F U I U U E D E O R R L N F O P N E
N S S I O T T E S U E N D I I Y A R E L
E E F T T E O R L E I I O F A R M E L R
D R E O R C E N D V R N I S E L T E L E
A E E U N V A I I E I E I N N S C N I S
I I P L A T O R T R G E T C I A O E E I
M V E R B R A U E A R H I T U T H I B O
E A T T E I E I L T E U U L C P R C R B
R R N T R I R A N S N L O I L E A I O I
E G S E Z A S C E E F I D P G I N C C T
J I S O M E T R I E E S U E L G N O J A
S U B A L T E R N E E U G N I L I R T R

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

AVANTGARDISTE - ENDUREE - BEAU - AUTO-ERIGER - GIRL - INERTE - AL - MISE-LAINE - EPILANT - LEVA - ASE - LISES - SOU - LIEN - RIC - ABER - ETRENNES - ASIE - RAS - AM - SINISTROSE - BU - ROSSEE - OM - DISNEY - ESSAI - IO - AIR - ILES - LINCEUL - AGIRA - REEL - LOUN - IN - CASSURE - XERES -

VERTICALEMENT

AVEUGLES - BAMBI - IRA - ANTI - PELES - USINES - ENDORMI - IRIS - NOCES - TU - LILLE - EIRE - ELU - OGRE - SAINE - NOYAU - AERIENS - TRIS - ILLE - FREIN - TERRASSER - GEL - SIESTER - AIX - LIBERAL - ON - RESIGNE - SERTIES - NEO - ALI - OTA - ENVOIE - SOIERIE - EUS - EAU - STEM - SANS.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- GRENOUILLES. 2- RENES - GAINÉ. 3- DEMANDANT. 4- THE - ORE - RUT. 5- TATENT - PAYE. 6- TUDIEU - AR. 7- BETES - ROI. 8- QUE - SALES. 9- SI - NET - AN. 10- IL - SESSEINS.

VERTICALEMENT

1- GRATTE - QUI. 2- RE - HA - BU. 3- ENDETTEES. 4- NEE - EUT - ID. 5- OSMONDES. 6- ARTISANS. 7- IGNE - LES. 8- LAD - PURETE. 9- LIERA - OS. 10- ENNUYAI - AN. 11- SETTER - ANS.

4x4

Rapiècement - Convexité
Effritement - Exhaussement

BIFFE-TOUT : PARASITE



Page réalisée
par Souïki Sidali



10/10

LE GESTE EXEMPLAIRE D'UN ALGÉRIEN EN ESPAGNE

En Espagne, un ressortissant algérien a fait preuve d'honnêteté en retrouvant un sac perdu appartenant à des touristes britanniques. À l'intérieur : passeports, de l'argent en espèces, objets de valeur, dont des montres luxueuses et effets personnels. Conscient de l'importance de ces documents, il a pris le temps de retrouver les propriétaires et de leur remettre le sac en mains propres. Accueilli chaleureusement, il a demandé de vérifier que rien ne manquait. Ce geste simple mais rare a évité une situation très compliquée aux touristes et a été largement partagé sur les réseaux sociaux. Avec plus de 330k vues, les internautes saluent un acte d'honnêteté remarquable et une belle image des Algériens.

9/10 MONDIAL 2026 SUR LES PAS DU SUPER BOWL



Le président de la FIFA, Gianni Infantino, confirme un show à la mi-temps de la finale du Mondial 2026 au MetLife Stadium (New York). Inspiré du Super Bowl, le spectacle avec Coldplay réunira plusieurs stars. Objectif : le plus grand spectacle du monde. Bien que le Mondial est critiqué (prix des billets, transports, visas, publicités), la FIFA assume et met en avant le divertissement. Avec plus de 230 réactions, beaucoup d'internautes trouvent le show spectaculaire mais regrettent que le football passe au second plan derrière le business.

8/10 FAUCONS EN ACTION



À l'aéroport d'Alger Houari Boumediene, une méthode originale est utilisée pour éviter les collisions entre avions et oiseaux : Des faucons dressés sont lâchés près des pistes pour effrayer les autres oiseaux. En voyant ces prédateurs rapides et puissants, les volatiles s'éloignent naturellement, ce qui sécurise les vols. Chaque faucon est soigneusement entraîné et suivi par des spécialistes, qui communiquent avec lui pour le faire revenir après chaque mission. Cette technique est écologique, car elle évite l'usage de produits chimiques ou de dispositifs artificiels souvent moins efficaces sur le long terme. Avec plus de 88k vues, les internautes apprécient une solution naturelle, intelligente et respectueuse de l'environnement.

7/10 RIM'K FAIT VIBRER AVEC LE DRAPEAU DZ



Lors de son concert à Boulogne-sur-Mer en France, Rim'K a brandi fièrement le drapeau algérien sur scène, suscitant une forte émotion dans le public. Sur les rythmes de son titre emblématique «Tonton du bled», il a célébré ses racines et provoqué une ambiance survoltée, notamment auprès des fans issus de la diaspora. Avec plus de 22k réactions, les internautes saluent un moment puissant et émouvant pour la diaspora.

6/10 HAUSSE DES FRAIS D'ÉTUDE EN FRANCE : LES DZ CONCERNÉS

En France, les frais d'inscription à l'université ont fortement augmenté pour certains étudiants étrangers hors Union européenne. Dans le cadre du programme «Bienvenue en France», lancé en 2019, plusieurs universités peuvent appliquer des frais plus élevés. Ils sont passés d'environ 178 € à près de 2 895 € en licence, et d'environ 254 € à environ 3 941 € en master. Les étudiants algériens, ainsi que ceux du Maroc et de Tunisie, sont concernés par ces hausses dans les universités qui ont choisi d'appliquer ce système. Cela rend les études beaucoup plus difficiles pour certains, surtout ceux qui ont peu de moyens financiers. Certains étudiants disent qu'ils hésitent même à continuer leurs études à cause du coût. Mais toutes les universités ne suivent pas cette règle : certaines refusent d'augmenter les frais pour ne pas pénaliser les étudiants étrangers, souvent déjà en difficulté. Cela crée une grande différence selon les établissements. Dans certaines universités, des étudiants et enseignants protestent contre cette mesure. Avec des dizaines de réactions, les internautes jugent la hausse injuste et pensent qu'elle complique l'accès aux études pour les étudiants étrangers les plus modestes.

5/10 ROULER EN CONFIANCE



L'Algérie voit naître «Saftiee», une application de VTC pensée exclusivement pour les femmes. Disponible 24h/24, elle propose des trajets assurés uniquement par des conductrices formées, avec des dispositifs renforcés comme un bouton d'urgence et une assistance dédiée. Dans un contexte marqué par les préoccupations liées à la sécurité et au harcèlement, cette initiative apporte une alternative rassurante et adaptée, tout en répondant à un besoin concret de mobilité sereine pour les utilisatrices. Avec plus de 7k vues, les internautes saluent une initiative sécurisante, attendue et nécessaire.

4/10 «UN BÂTIMENT ROULANT SUR LA ROUTE»

Un camion surchargé de bottes de foin a été intercepté par la gendarmerie sur l'autoroute Est-Ouest à Bouira. Avec plus de 1 200 réactions sur les réseaux sociaux, les internautes ont réagi avec humour, comparant le véhicule à un véritable bâtiment roulant sur la route.



3/10 VOIX ÉTERNELLE

Cinq ans déjà ! La chanteuse, Naïma Ababsa, nous a quittés le 18 avril 2021, laissant derrière elle une voix unique et un héritage musical profondément ancré dans la culture algérienne. Son art continue de résonner dans les cœurs et de faire vivre ses émotions. Avec plus de 500réactions, les internautes saluent une artiste intemporelle, authentique et irremplaçable, tout en priant pour elle.

2/10 SAVEURS D'ALGÉRIE À PARIS



À Paris, les nouvelles adresses gourmandes se multiplient, mais certaines attirent particulièrement l'attention du public. Dans sa sélection du week-end, Le Parisien a mis en avant une table qui se démarque : «le restaurant Hanaa». A Hanaa, la cuisine algérienne se fait une place remarquable. Situé dans le 11e arrondissement de Paris, ce restaurant dirigé par le chef Mahdi Abid propose des plats traditionnels comme la chorba, la rechta ou le couscous, revisités avec une touche moderne. L'ambiance chaleureuse et les prix accessibles séduisent aussi bien les curieux que les amateurs. Cette adresse met en valeur les saveurs d'Algérie et attire l'attention des médias et des gourmands. Avec des dizaines de réactions, les internautes saluent une cuisine authentique, savoureuse et une belle vitrine de l'Algérie à Paris.

1/10 LAMIA AÏT AMARA ET LA PHOBIE DES AVIONS

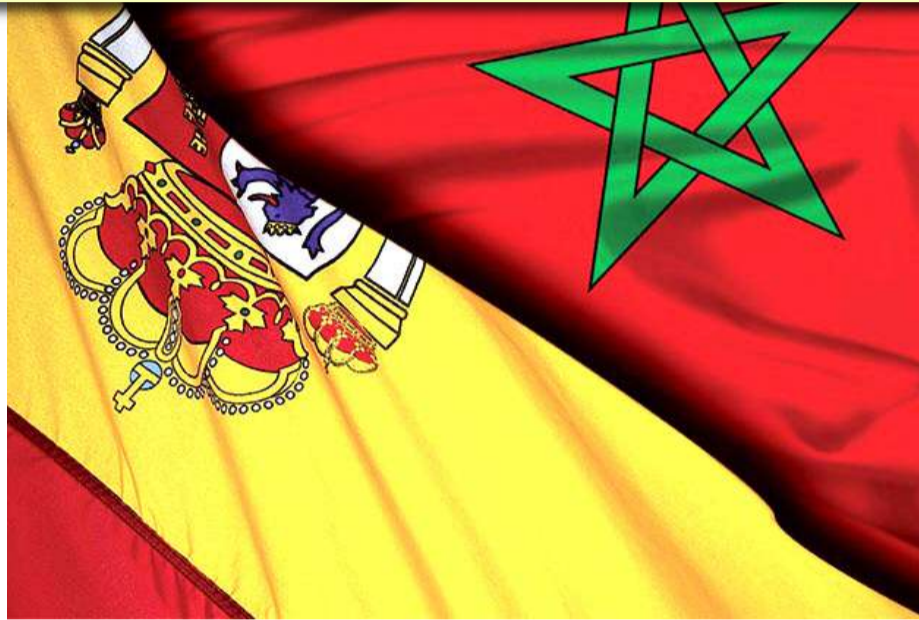
Lamia Aït Amara, artiste de musique andalouse, a été interviewée par un média. Elle partage sa vie entre concerts, enseignement et ses écoles artistiques à Alger, notamment La Clé des Arts. Elle transmet le patrimoine musical aux enfants et a interprété le générique de la série «Fatma». Elle explique que vivre de la musique en Algérie reste difficile. Malgré ses participations à des festivals à l'étranger, elle souffre d'une forte phobie de l'avion, surtout sur les longs trajets, ce qui complique ses déplacements mais ne l'empêche pas de continuer sa carrière. Avec des dizaines de réactions, les internautes saluent une artiste respectée pour son engagement culturel, mais beaucoup sont surpris par sa phobie des avions malgré ses voyages internationaux.

ILS CONSIDÈRENT LE MAROC COMME UNE GRANDE MENACE

LES ESPAGNOLS SE MÉFIENT DU MAKHZEN

Plus de 60% des Espagnols considèrent que l'Espagne devrait «s'éloigner du Maroc», un pays perçu comme une grande «menace», selon une enquête menée par SocioMetrica.

Cette enquête publiée hier, dans les colonnes du journal El Español, indique que 61,4% des Espagnols, interrogés sur les relations diplomatiques de leur pays, voudraient un éloignement politique du régime marocain, tandis que plus de la moitié de la population, soit 57,6%, estime que le Maroc constitue une menace sur la sécurité de leur pays. Même au niveau des partis politiques, 52% des électeurs du PSOE, 97,3% du Parti populaire et 92,2% de Vox pensent que l'Espagne «devrait s'éloigner» du Maroc, souligne l'enquête SocioMetrica. Le Maroc représente une source d'inquiétudes sécuritaires à la frontière sud de l'Espagne, étant le premier producteur mondial de haschisch et principal fournisseur pour le marché européen. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, la police espagnole a découvert, le 31 mars 2026, un vaste tunnel souterrain comptant plusieurs niveaux et équipé de rails et de wagons servant à transporter des ballots de haschich entre le Maroc et l'Espagne, à Ceuta, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. Plusieurs réseaux criminels actifs dans le trafic d'êtres humains et de drogue entre le Maroc et l'Andalousie sont régulièrement démantelés par la Garde civile espagnole, des embarcations rapides utilisées pour le trafic de drogue sont confisquées et d'énormes quantités de haschich sont saisies quotidiennement. Dans un autre registre, plusieurs villes espagnoles ont accueilli une série d'activités visant à élar-



gir le mouvement de solidarité avec la cause sahraouie, au cours desquelles le soutien au peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et aux conventions des droits de l'homme, a été réaffirmé.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

La municipalité de Santa Lucía, sur l'île de Gran Canaria, a ainsi abrité, samedi dernier, la 35e édition de la Rencontre solidaire avec les peuples d'Afrique et d'Amérique latine (ESPAL). À cette occasion, une tente de solidarité ainsi qu'une exposition de photos, de livres et de documents ont été

organisées par l'Association canarienne de solidarité avec le peuple sahraoui. Par ailleurs, le documentaire «Amento : 50 ans d'occupation», réalisé par la journaliste espagnole Lucía Muñoz, a été projeté et débattu les 16 et 17 avril sur les îles de Gran Canaria et Fuerteventura. Le film retrace notamment la grève de la faim menée pendant 32 jours, en 2009, à l'aéroport de Lanzarote, par la militante sahraouie et défenseuse des droits de l'homme Aminatou Haidar, après son expulsion et l'interdiction qui lui a été faite d'entrer dans la ville occupée de Laâyoune par les autorités marocaines. Cet épisode avait suscité une large attention internationale

et s'était soldé par son retour dans son pays malgré les pressions. Dans le même cadre, l'Université de Valence accueille, depuis jeudi dernier, une série de conférences consacrées à la lutte du peuple sahraoui. La représentation du Front Polisario à Valence participe à ces rencontres, organisées sous la supervision de la présidente de l'association «Traverser le mur», Isidoro Ramírez, dans plusieurs facultés, notamment de pharmacie, de géographie et histoire, ainsi que d'économie, en présence d'étudiants et d'enseignants intéressés par les causes internationales justes et les droits de l'homme. Dans ce contexte, Ramírez a évoqué, lors de son intervention, les conséquences de l'édification des murs sur l'homme et l'humanité. De son côté, Ghaithi Ennakh, coordinateur des opérations au Bureau national sahraoui des mines, a présenté un exposé sur les violations commises par l'armée marocaine au Sahara occidental et leur impact sur les civils. Pour sa part, le représentant du Front Polisario à Valence, Elami Abbeidi, a animé une conférence au cours de laquelle il a proposé une lecture historique de la question sahraouie, en abordant la situation actuelle du peuple sahraoui ainsi que les efforts des Nations unies visant à instaurer la paix et la sécurité dans la région. Les débats ont suscité une interaction notable de la part de l'assistance, traduisant un intérêt marqué et une volonté d'accompagner le peuple sahraoui dans son combat pour l'autodétermination et l'indépendance.

R. N

LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'ONLCDT honore deux professeurs



Le Pr Zebbiche Younès, élu membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), relevant de l'ONU, pour le mandat 2027-2032, ainsi que le Dr Yacine Boumrah, désigné au sein du groupe d'experts chargé d'étudier le système de contrôle international des drogues, ont été honorés, hier, à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), à Alger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur général de l'Office, Tarek Kour, a précisé que l'élection de l'Algérie au sein des organes onusiens concernés par la lutte contre la drogue constitue «une réalisation majeure et un acquis important» qui vient couronner les efforts de l'ensemble des secteurs concernés par la mise en œuvre de la stratégie natio-

nale de prévention contre la drogue. En marge de la cérémonie de distinction, Kour a déclaré à la presse que la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention contre la drogue «progresses à un rythme satisfaisant dans l'ensemble de ses axes liés à la prévention, à la lutte et au traitement», et ce, «en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». L'axe de la coopération internationale a été renforcé grâce à la présence de l'Algérie au sein des instances internationales concernées par la lutte contre la drogue, a-t-il ajouté, soulignant que l'Algérie «œuvrera à faire entendre sa voix et à relever le défi du classement de certaines drogues qui n'ont pas encore été classifiées au niveau international afin de faire face à ce fléau».

À cette occasion, Kour a tenu à saluer les efforts consentis par les corps de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), dans la lutte contre la drogue et la prévention de la toxicomanie. Pour sa part, le secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Hamadou, a salué la présence de l'Algérie au sein de ces instances onusiennes, ce qui constitue, a-t-il dit, une reconnaissance internationale de son rôle et de son expertise dans ce domaine, mettant en relief les efforts que déploie l'ONLCDT. De son côté, le Pr Younès Zebbiche considère que l'élection de l'Algérie au sein de ces organes onusiens «réflète sa place au plan international mais aussi sa compétence dans le domaine de la lutte contre la drogue».

Quant au Dr Yacine Boumrah, il estime que sa désignation constitue «une reconnaissance internationale des compétences de l'Algérie», ainsi qu'«une opportunité pour l'Algérie de disposer d'un point d'appui onusien» dans ce domaine.

Ont également été honorés, l'ambassadeur d'Algérie à Vienne, Larbi Latrèche, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, le directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Abdelghani Merabet, et ce, en connaissance de leurs efforts pour la réalisation de cet acquis.

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE CHEMS EDDINE CHITOUR

Les condoléances de Tebboune



L'ancien ministre et membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, Chems Eddine Chitour, est décédé, hier, le Conseil de la nation. Né en 1944, le défunt a occupé le poste de ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables de juin 2020 à juillet 2021

et auparavant celui de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de janvier 2020 à juin de la même année. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et ses profondes marques de compassion à la famille du défunt. Dans son message de condoléances, le Président a déclaré : «C'est avec une profonde émotion que j'ai appris le décès du professeur Chems Eddine Chitour, avec la disparition duquel l'Algérie perd l'un de ses éminents universitaires. Il a marqué son parcours scientifique par des contributions et des recherches académiques devenues des références pour les étudiants et les spécialistes dans les universités et les centres de recherche.» Il a ajouté que «le défunt, qui a occupé les fonctions de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, puis de ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, avant d'être nommé membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, a fait preuve d'une grande compétence scientifique, d'un haut niveau de qualification et d'un engagement national témoignant de sa stature académique et de sa fidélité à l'Algérie». Le président de la République a conclu : «Face à cette douloureuse perte, nous adressons à sa famille, à ses proches, à la communauté universitaire ainsi qu'à ses collègues membres du Conseil de la nation, nos sincères condoléances et nos sentiments de profonde compassion, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Sa sainte miséricorde et d'accorder à tous patience et réconfort. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»